L'ETENDARD

ournal Quotidien, paraissant le matin et le soir

Bureaux : 37 rue Saint-Jacques.

ABONNEMENTS POUR LA VILLE :

UN AN $6.00
SIX MOIS 3.00

ABONNEMENTS POUR LA CAMPAGNE :

UN AN $5.00
SIX MOIS 2.50

ABONNEMENTS A L'ETRANGER :

Pour l'Angleterre, la France, l'Italie, et tous les pays de l'Union Postale, l'abonnement sera de Huit piastres (43 francs). Pour les Etats-Unis, il est le même que pour le Canada ($5).

EDITION HEBDOMADAIRE

ABONNEMENT $1.00

Cette édition de deux grandes pages de matière à lire renferme en outre une feuille de 16 pages de feuilleton (grand format) donnant à la fin de l'année 4 volumes de plus de 200 pages chaque

Tout abonnement est payable d'avance.

L'ETENDARD

F. X. A. TRUDEL, Directeur de la Rédaction — M. J. A. PRENDERGAST, Administrateur.

TARIF DES ANNONCES

	Par ligne.
Première insertion	$0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours	0 05
do trois fois par semaine	0 07
do deux fois do	0 08
do une fois do	0 08
Un mois, tous les jours	1 00
Deux mois, do	1 50
Trois mois, do	2 00
Six mois, do	3 00
Un an, do	5 00

Les annonces suivantes seront insérées pour 25 centins

Avis de Naissance, Mariage ou Décès,
Demandes d'emploi,
Demandes de domestiques ou employés,
Annonces pour chambre ou pension,
Annonces pour objets perdus ou trouvés.

AVIS.

Toutes Notices et Avis Spéciaux en faveur de Manufactures ou de Corporations privées ou publiques, etc ; seront insérés raison de vingt centins la ligne.

4me ANNEE — **MONTREAL, MERCREDI, 24 MARS 1886** — **No. 68**

La Princesse et la Gitanita

(No. 126)

(Suite)

Gonzague l'interrompit.

—N'avez-vous pas confiance en moi, dona Cruz, dit-il d'un ton de reproche, et n'a-t elle point confiance en vous ? J'affirme, vous croyez; affirmez, elle croira. Et faites vite, acheva-t-il en donnant à ses paroles un accent plus impérieux ; je vous attends.

Il salua et dona Cruz se retira. En ce moment, un grand tumulte se faisait dans le salon. Ce n'étaient que clameurs joyeuses et retentissants éclats de rires.

—Bravo, Chaverny ! disaient les uns.

—Hardi, le bossu ! criaient les autres.

—Le verre de Chaverny était plus plein !

—Ne trichons pas ! C'est un combat à mort !

Et les femmes :

—Ils vont se tuer ! ils sont fous !

—Ce petit bosssu est un diable !

—S'il a autant d'actions bleues qu'on le dit, murmura la Nivelle, moi, d'abord, j'ai toujours eu un faible pour les bossus.

—Mais voyez donc ce qu'ils absorbent !

—Deux entonnoirs ! deux madrépores !

—Deux gouffres ! Bravo, Chaverny !

—Hardi, le bossu ! Deux abîmes !

Ils étaient là en face l'un de l'autre, Esope II dit Jonas, et le petit marquis, entourés d'un cercle qui allait toujours s'épaississant C'était la seconde fois qu'ils en venaient aux mains.

L'invasion des mœurs anglaises, qui date de cette époque, avait mis à la mode ces tournois de la bouteille.

Auprès d'eux une douzaine de flacons vides témoignait des vaillants coups portés, ou plutôt avalés de part et d'autre. Chaverny était livide ; ses yeux, déjà injectés de sang, semblaient vouloir s'échapper de leurs orbites. Mais il avait l'habitude de ces joutes. C'était, malgré l'élégance de sa taille et le peu de capacité apparente de son estomac, un buveur redoutable. On ne comptait plus ses exploits. Le bossu, au contraire, montrait un teint animé. Ses yeux brillaient d'un éclat extraordinaire. Il s'agitait, il parlait ; ce qui est, comme chacun sait, une condition mauvaise. Le bavardage enivre presque autant que le vin. Tout champion de la bouteille doit être muet, dans une rencontre sérieuse. Voyez les poissons ! Les chances semblaient être du côté du petit marquis.

—Cent pistoles pour Chaverny ! cria Navailles ; le bossu va retourner sous les manteaux.

—Je tiens ! riposta le bossu, qui chancela sur son fauteuil.

—Mon portefeuille pour le marquis ! fit la Nivelle, qui vit cela.

—Combien dans le portefeuille ? demanda Esope II entre deux rasades.

—Cinq actions bleues... toute ma fortune, hélas !

—Je les tiens contre dix ! s'écria le bossu ; passez du vin.

—Laquelle aimerais-tu le mieux ? murmura Passepoil à l'oreille de son noble ami.

Il regardait tour à tour Cidalise, Nivelle, Fleury, Desbois et les autres.

—Le pécaïré il va se noyer, vivadion ! répondit Cocardasse junior qui ne quittait pas des yeux le bossu. Je n'ai jamais vu qu'un seul homme boire comme cela.

Esope II quitta son siège ; on crut qu'il allait tomber. Mais il fit assit gaillardement sur la nappe promenant à la ronde son regard cynique et moqueur.

—N'avez-vous pas de plus grands verres ? s'écria-t-il en jetant le vin au loin. Avec ces coquilles de noisettes, nous pourrions rester ici jusqu'à demain.

X

TRIOMPHE DU BOSSU.

C'était encore cette chambre du rez-de-chaussée où nous avons vu Aurore et dona Cruz, aux premières heures du petit souper. Aurore était seule, agenouillée sur le tapis ; mais elle ne priait pas.

Le bruit qui venait du premier étage avait redoublé depuis quelques instants. C'était le combat singulier entre Chaverny et le bossu. Aurore n'y prenait point garde.

Elle songeait. Ses beaux yeux, fatigués par les larmes, s'égaraient dans le vide. Elle ne donna point attention, tant était profonde sa rêverie, au bruit léger que fit dona Cruz en rentrant dans la chambre. Celle-ci s'approcha sur la pointe des pieds et vint baiser ses cheveux par derrière. Aurore tourna la tête lentement. Le cœur de la gitanita se serra en voyant ces pauvres joues pâles et ces yeux éteints déjà par les pleurs.

—Je viens te chercher, dit-elle.

—Je suis prête, répondit Aurore.

Dona Cruz ne s'attendait point à cela.

—Tu as réfléchi, depuis tantôt ?

—J'ai prié. Quand on prie, les choses obscures deviennent claires.

Dona Cruz se rapprocha vivement.

—Dis-moi ce que tu as deviné ? fit-elle.

Il y avait là encore plus d'intérêt affectueux que de curiosité.

—Je suis prête, répéta Aurore ; prête à mourir.

—Mais il ne s'agit pas de mourir, pauvre petite sœur.

—Il y a longtemps, interrompit Aurore d'un ton de morne découragement, que j'ai eu cette idée pour la première fois. C'est moi qui suis son malheur, c'est moi qui suis le danger dont il est menacé sans cesse, c'est moi qui suis son mauvais ange. Sans moi, il serait libre, il serait tranquille, il serait heureux !

Dona Cruz l'écoutait et ne la comprenait pas.

—Pourquoi, reprit Aurore en essuyant une larme, pourquoi n'ai-je pas fait hier ce que je médite aujourd'hui ! pourquoi ne me suis-je pas enfuie de sa maison ? pourquoi ne suis-je pas morte ?

—Que dis-tu là ? s'écria la gitanita.

—Tu ne peux pas savoir, Flor, ma sœur chérie, la différence qu'il y a entre hier et aujourd'hui. J'ai vu s'entr'ouvrir pour moi le paradis. Une vie tout entière de belles joies et de saintes délices m'est apparue. Il m'aimait, Flor.

—Ne le sais tu donc que depuis hier ? demanda dona Cruz.

—Si je l'avais su plus tôt, Dieu seul peut dire si nous eussions affronté les inutiles dangers de ce voyage. Je doutais, j'avais peur. Ah ! folles que nous sommes, ma sœur ! Il faudrait frémir et non pas extasier, quand s'offrent à nous ces grandes allégresses qui feraient descendre sur terre les félicités du ciel. Cela est impossible, vois-tu, le bonheur n'est point ici-bas.

—Mais qu'as-tu résolu ? interrompit la gitanita, dont la vocation n'allait point dans le sens du mysticisme.

—Obéir, répondit Aurore, afin de le sauver.

Dona Cruz se leva enchantée.

—Partons ! s'écria-t-elle, partons Le prince nous attend.

Puis, s'interrompant tout à coup, tandis qu'un nuage voilait son sourire !

—Sais-tu, dit-elle, que je passe ma vie à faire de l'héroïsme avec toi ? Je n'aime pas comme toi, certes, mais j'aime à ma manière et je te trouve toujours sur mon chemin.

Le regard étonné d'Aurore l'interrogeait.

—Ne t'inquiète pas trop, reprit dona Cruz en souriant, moi, je n'en mourrai pas, je te le promets. Je compte aimer ainsi plus d'une fois avant de mourir, mais il est certain que, sans toi, je n'eusse pas prononcé ainsi au roi des chevaliers errants, au beau Lagardère ! Il est certain encore qu'après le beau Lagardère, le seul homme qui m'ait fait battre le cœur, c'est cet étourdi de Chaverny.

—Quoi !... voulut dire Aurore.

—Je sais, je sais, sa conduite peut paraître légère ; mais, que veux-tu ? sauf Lagardère, moi, je déteste les saints. Ce monstre de petit marquis me trotte dans la cervelle.

Aurore lui prit la main en souriant.

—Petite sœur, dit-elle, ton cœur vaut mieux que tes paroles. Et pourquoi, d'ailleurs, aurais-tu ces délicatesses altières des grandes races ?

Dona Cruz se pinça les lèvres.

—Il paraît, murmura-t-elle, que tu ne crois pas à ma haute naissance ?

—C'est moi qui suis mademoiselle de Nevers, répondit Aurore avec calme.

La gitanita ouvrit de grands yeux.

—Lagardère te l'a dit ? murmura-t-elle sans même songer à faire des objections.

Celle-là n'était pas ambitieuse.

—Non, répondit Aurore, et c'est là le seul tort que je puisse lui reprocher en ma vie. S'il me l'eût dit...

—Mais alors, fit dona Cruz, qui donc ?...

—Personne ; je le sais, voilà tout. Depuis hier, les divers événements qui se sont passés depuis mon enfance ont pris pour moi une nouvelle signification. Je me suis souvenue, j'ai comparé ; la conséquence s'est dégagée d'elle-même. L'enfant qui dormait dans les fossés de Caylus pendant qu'on assassinait son père, c'était moi. Je vois encore le regard de mon ami quand nous visitâmes ce lieu funeste : c'était moi ! Mon ami ne me fit-il pas baiser le visage de marbre de Nevers au cimetière Saint-Magloire ? Et ce Gonzague, dont le nom m'a poursuivie dès mon enfance, ce Gonzague, qui aujourd'hui va me porter le dernier coup, n'est-il pas le mari de la veuve de Nevers ?

—Puisque c'est lui, interrompit la gitanita, qui voulait me rendre à ma mère !

—Ma pauvre Flor, nous n'expliquerons pas tout, je le sais bien. Nous sommes des enfants, et Dieu nous a gardé notre bon cœur : comment sonder l'abîme des perversités ? Et à quoi bon ? Ce que Gonzague voulait faire de toi, je l'ignore ; mais tu étais un instrument dans ses mains. Depuis hier, j'ai vu cela, et, depuis que je te parle, tu le vois toi-même.

—C'est vrai, murmura dona Cruz, qui avait les paupières demi-closes et les sourcils froncés.

—Hier seulement, reprit Aurore, Henri m'a avoué qu'il m'aimait.

—Hier seulement ? interrompit la gianita au comble de la surprise.

—Pourquoi cela ? continua Aurore. Il y avait donc un obstacle entre nous ? et quel pouvait être cet obstacle, sinon l'honneur ombrageux et scrupuleux de l'homme le plus loyal qui soit au monde ? C'était la grandeur de ma naissance, c'était l'opulence de mon héritage, qui l'éloignaient de moi.

Dona Cruz sourit. Aurore la regarda en face, et l'expression de son charmant visage fut une fierté sévère.

—Faut-il me repentir de t'avoir parlé comme je l'ai fait ? murmura-t-elle.

—Ne me gronde pas, fit la gitanita, qui lui jeta ses deux bras autour du cou ; je souriais en songeant que je n'aurais point deviné cet obstacle-là, moi qui ne suis pas princesse.

—Plût à Dieu qu'il en fût ainsi de moi ! s'écria Aurore les larmes aux yeux ; la grandeur a ses joies et ses souffrances. Moi qui vais mourir à vingt ans, de la grandeur je n'aurai connu que les larmes.

Elle ferma d'un geste caressant la bouche de sa compagne, qui allait protester encore, et reprit :

—Je suis calme. J'ai foi en la bonté de Dieu qui ne nous éprouve pas au delà des limites de ce monde. Si je parle de mourir, ne crains pas que je puisse hâter ma dernière heure. Le suicide est un crime qu'on ne peut expier et qui ferme la porte du ciel. Si je n'allais pas au ciel, où l'attendrais-je ? Non ; d'autres se chargeront du soin de ma délivrance. Ceci, je ne le devine point, je le sais.

Dona Cruz était toute pâle.

—Que sais-tu ? interrogea-t-elle d'une voix altérée.

—J'étais ici toute seule, répondit lentement Aurore ; je réfléchissais à tout ce que je viens de te dire, et à d'autres choses encore. Les preuves abondaient. C'est parce que je suis mademoiselle de Nevers qu'on m'a enlevée hier, c'est parce que je suis mademoiselle de Nevers que la princesse de Gonzague poursuit de sa haine Henri, mon ami. Et sais-tu, Flor, c'est cette dernière pensée qui m'a pris tout mon courage. L'idée de me trouver entre ma mère et lui, tous deux ennemis, m'a traversé le cœur comme un coup de poignard. L'heure viendrait où il faudrait choisir Que sais-je ? Depuis que je connais le nom de mon père, j'ai l'âme de mon père. Le devoir m'apparait pour la première fois, et sa voix, la voix du devoir, est déjà en moi aussi impérieuse que la voix du bonheur lui même... Hier, je ne savais rien ici-bas qui fût capable de me séparer d'Henri ; aujourd'hui...

—Aujourd'hui ? répéta dona Cruz, voyant qu'elle s'arrêtait.

Aurore détourna la tête pour essuyer une larme. Dona Cruz la regardait tout émue. Dona Cruz abandonnait ces brillantes illusions que Gonzague avait fait naître en elle, sans effort et sans regret Elle était comme l'enfant qui sourit, à l'heure du réveil, aux chimères dorées d'un beau songe.

—Ma petite sœur, reprit-elle, tu es Aurore de Nevers, je le crois ; il n'y a pas beaucoup de duchesses pour avoir des filles comme toi. Mais tu as prononcé tout à l'heure des paroles qui m'inquiètent et qui me font peur.

—Quelles paroles ? demanda Aurore.

—Tu as dit, répliqua dona Cruz : « D'autres se chargeront de ma délivrance... »

—J'oubliais, fit Aurore. J'étais donc ici toute seule, la tête pleine et brûlante, c'est la fièvre sans doute qui m'a donné ce courage, je suis sortie de cette chambre, j'ai pris le chemin que tu m'avais montré, l'escalier dérobé, le couloir, et je me suis retrouvée dans ce boudoir où nous étions toutes deux naguère, je me suis approchée de la porte derrière laquelle ces hommes t'appelaient. Le bruit avait cessé. J'ai mis mon œil à la serrure. Il n'y avait plus aucune femme autour de la table.

—On nous avait éloignées, dit dona Cruz.

—Sais-tu pourquoi, ma petite Flor ?

—Gonzague nous a dit... commença la gitanita.

—Ah ! fit Aurore en frissonnant, cet homme qui semblait commander aux autres, c'était donc Gonzague ?

—C'était le prince de Gonzague.

—Je ne sais pas ce qu'il vous a dit, reprit Aurore, mais il a dû mentir.

—Pourquoi supposes tu cela, petite sœur ?

—Parce que, s'il avait dit vrai, tu ne viendrais pas me chercher, ma Flor chérie.

—Quelle est donc la vérité ? Tu me rendras folle !

Il y eut un silence pendant lequel Aurore sembla rêver, le front appuyé contre le sein de sa compagne.

—As-tu remarqué, dit-elle ensuite, ces bouquets de fleurs qui ornent la table ?

—Oui, de belles fleurs.

—Et Gonzague ne t'a-t-il pas répété : « Si elle refuse, elle sera libre ? »

—Ce sont ses propres paroles.

—Eh bien, poursuivit Aurore en posant sa main sur celle de dona Cruz, c'était ce Gonzague qui parlait quand j'ai regardé par le trou de la serrure. Les convives l'écoutaient immobiles, muets, tous la pâleur au front. J'ai mis mon oreille à la place de mon œil, j'ai entendu...

Un bruit se fit du côté de la porte.

—Tu as entendu ? répéta dona Cruz.

Aurore ne répondit point. La figure blême et douceureuse de M. de Peyrolle se montrait sur le seuil.

—Eh bien, mesdames ? dit-il ; on vous attend.

Aurore se leva aussitôt.

—Je vous suis, dit-elle.

En montant l'escalier, dona Cruz se rapprocha d'elle et dit tout bas :

—Achève ! que parlais-tu de ces fleurs ?

Aurore lui serra la main doucement et répondit avec un calme sourire :

(A continuer.)

DEUX ALLOCUTIONS

DE SA

Sainteté Léon XIII

Voici l'allocution adressée au Sacré-Collège par Sa Sainteté, en réponse à l'adresse que lui présentait, le 2 mars, son vénérable doyen, l'Eme cardinal Sacconi :

Ils sont très agréables à Notre cœur les sentiments de dévouement et les souhaits de bonheur que le Sacré-Collège Nous exprime par l'intermédiaire de son doyen au commencement de cette nouvelle année de Notre pontificat, et Nous sommes heureux d'en témoigner à tous la plus vive reconnaissance. Elles Nous causent aussi une satisfaction particulière les protestations de l'étroite union que le Sacré-Collège se glorifie d'avoir avec Nous, union par laquelle il ne partage pas seulement avec Nous les soucis du gouvernement de l'Eglise, mais il entend aussi participer à Nos joies et à Nos douleurs.

Cette union, si nécessaire dans les troubles de l'heure présente, et que, par de multiples et habiles artifices, on essaye de rompre et d'affaiblir, est un précieux élément de force, capable d'apporter à Notre cœur une grande consolation au milieu des amertumes que Nous causent la perversité des temps et la malice des hommes.

Nous sentons, du reste, qu'il est de Notre devoir d'employer toutes nos forces, jusqu'à Notre dernier souffle, au bien de l'Eglise et à la continuation de sa mission bienfaisante dans le monde. Si Nous Nous sommes spécialement occupé de promouvoir l'instruction et l'éducation de la jeunesse, si Nous avons donné une vive impulsion à l'étude de la philosophie chrétienne, de l'histoire et des lettres, Nous n'avons fait que suivre de très loin tant et de si lumineux exemples de Nos prédécesseurs et Nous conformer au caractère propre de l'Eglise. Et, en effet, les bienfaits et les mérites de l'Eglise, même dans ce domaine, sont consignés dans des monuments nombreux et immortels et ils ne craignent d'être surpassés ni démentis par personne. Chaque branche de la science aussi bien que les lettres et les arts ont eu dans les Pontifes de Rome ou d'insignes représentants ou des Mécènes généreux ou des gardiens vigilants, et cela même à des époques où les études étaient généralement négligées, les bonnes doctrines enseve lies dans l'oubli et où l'ignorance et la barbarie détruisaient jusqu'aux derniers restes des trésors de la sagesse antique.

Les asiles eux-mêmes les plus vastes du savoir humain, Nous voulons dire les Universités, ont été ou fondés par les Pontifes romains, ou largement favorisés par eux, comme le prouvent encore les récentes conclusions d'une sévère critique s'appuyant sur d'incontestables documents. Aussi, plein de ce souvenir et intimement persuadé que le développement des sciences et des bonnes doctrines ne peut qu'être utile et glorieux à l'Eglise et à la papauté, Nous avons cru de Notre devoir de donner aux études faveur et impulsion.

A cela Nous étions engagé par cette réflexion que l'Eglise et même le caractère de notre époque demandent, dans le clergé spécialement, une doctrine saine, vaste et sûre, pour opposer aux assauts multiples dirigés par les armes d'une fausse science, non-seulement contre la vérité de la foi, mais contre ses fondements mêmes et contre les principes de l'ordre social et moral. De plus, il fallait démentir par les faits la vieille et menteuse accusation, qu'on répète encore aujourd'hui, et qui représente l'Eglise comme étant ennemie de la science et hostile à ses progrès.

Nous aurions voulu faire et Nous ferions encore davantage ; mais la triste condition à laquelle Nous avons été réduit ne Nous laisse pas cette liberté d'action souveraine et cette large abondance de moyens et de ressources qui Nous est indispensable pour créer des institutions durables.—Au contraire, Nous devons, même en cette occasion, déplorer devant Vous les très graves difficultés que Nous apporte une telle situation dans l'exercice du ministère apostolique. Pendant les huit années que Nous venons de parcourir, Nous en avons senti tout le poids et, chaque jour, Nous pouvons mieux constater combien cette situation est indigne du Chef suprême de l'Eglise et incompatible avec l'indépendance du Saint-Siège. Toutes les occasions qui se présentent le confirment à l'évidence, et des faits très récents ont montré qu'il suffit même de futiles prétextes et de vulgaires malignités pour que le Saint-Siège devienne aussitôt et impunément le point de mire de toutes les passions et de toutes les colères de la multitude et pour que le Vatican soit l'objet de desseins violents et de féroces menaces.

Soumis pleinement à tout ce que la divine Providence voudra disposer de Notre humble personne, Nous ne pouvons cesser de réclamer devant le monde catholique une situation qui protège Notre autorité et en assure efficacement l'honneur et la liberté. Ah ! puisse Dieu dans sa miséricorde hâter un évènement si heureux et si désiré ! Dans cette espérance, comme gage de Notre paternelle affection, Nous vous donnons du plus profond de Notre cœur à vous, monsieur le cardinal, à tout le Sacré-Collège, à tous les évêques et à toutes les personnes ici présentes Notre bénédiction apostolique.

Lors de la lecture, faite récemment au palais apostolique du Vatican, en présence de Sa Sainteté, des quatre décrets de la S. Congrégation des Rites sur les miracles de quatre vénérables, le Souverain-Pontife, au moment de prononcer leur béatification, a prononcé un discours dont le texte a été communiqué par le R. P. de Franciscis à l'*Osservatore Cattolico*. C'est d'après ce texte que nous publions la traduction ci-après :

Nous avons entendu avec la plus vive complaisance la lecture des quatre décrets où est reconnue et confirmée la véracité des vénérables serviteurs de Dieu, dont on a en outre rappelé brièvement les actions et les vertus éclatantes. C'est, en effet, très chers fils, un trait singulier de la Providence divine que, dans l'Eglise de Jésus-Christ, on ne voie jamais diminuer cette prodigieuse fécondité de dons et de vertus surnaturels dont son divin Fondateur a voulu qu'elle fût enrichie. Et c'est ainsi que la sainteté de l'Eglise se manifeste constamment dans ses membres et révèle toujours le caractère sublime de sa céleste origine.

Dans l'honorable couronne de personnages distingués qui Nous entoure, Nous voyons avec plaisir plusieurs membres de l'illustre Eglise de France, et certainement l'évêque de Luçon se serait réjoui de se trouver présent à la cérémonie d'aujourd'hui, lui au diocèse duquel appartient l'un des quatre vénérables. En effet, quand il Nous soumettait de vive voix, il y a quatre ans, les plus vives instances, afin de hâter l'examen de la cause du vénérable Louis Grignon de Montfort, il en donnait comme motif le grand bien et le réveil de la foi et des vertus morales qu'il attendait, pour le dévot peuple de la catholique Bretagne, de la glorification de ce vénérable serviteur de Dieu, dont la mémoire est toujours chère et vénérée dans ces pays. Nous sommes heureux de voir aujourd'hui pleinement réalisés les vœux et les saintes ardeurs de ce digne prélat ; mais ce qui Nous réjouit plus encore, c'est qu'au nom de Louis de Montfort Nous pouvons joindre aujourd'hui trois autres noms illustres, qui furent l'ornement et la gloire de trois autres nations. Et il Nous plait d'augurer avec confiance que l'heureux présage du réveil de la foi pourra se vérifier également dans une proportion plus vaste pour les autres nations catholiques.

De même, en effet, que le vénérable Louis fut pour la France un apôtre d'un zèle incomparable, de même le vénérable Hofbauer fut pour l'Autriche un valeureux champion de la foi, qui la défendit courageusement contre les embûches et les attaques d'une secte hérétique ; de même aussi l'humble fils de saint François, le frère Egidius et la vierge augustinienne Inès furent d'éclatants flambeaux de perfection évangélique pour l'Italie et pour l'Espagne.

Ah ! plaise à Dieu que le souvenir et l'exemple de ces héros servent de puissant encouragement, surtout aux peuples d'où ils tirent leur origine, pour conserver la foi dans sa pureté et les mœurs dans leur sainteté. Et Nous proposons d'autant plus volontiers à l'imitation l'exemple de leurs vertus, que la diffusion croissante des maximes coupables et des doctrines impies a malheureusement affaibli la foi et gâté les mœurs, même chez les nations catholiques.

Et puisque trois de ces héros appartiennent à des familles religieuses et sont sortis des cloitres, et que l'autre fut le fondateur d'un saint institut de vierges, que le monde voie une fois de plus et constate combien injustes et perverses sont la guerre et la haine féroce dont sont l'objet de nos jours les ordres religieux.

Finalement, ce qui nous console aussi grandement, c'est que la sainteté de vie de ces serviteurs de Dieu ait été, comme vous l'avez entendu par la lecture des décrets, non-seulement confirmée par des preuves humaines, mais qu'elle ait aussi reçu le sceau du témoignage du Ciel. Car le témoignage du Ciel se manifeste par les miracles, les miracles qui rendent évidente l'ineffable harmonie existant entre l'Eglise triomphante et l'Eglise militante, qui forment cette merveilleuse chaine unifiant le ciel et la terre. Dieu et l'homme, et qui sont la nourriture la plus suave des âmes pieuses et des peuples croyants.

Que cette pensée consolante soit pour nous aussi, à l'heure présente et dans les tribulations actuelles de l'Eglise, un doux réconfort ; qu'elle excite notre âme à implorer l'intervention du Ciel ; qu'elle avive et fortifie les ardeurs de nos espérances, afin que, les épreuves douloureuses ayant pris fin, Nous puissions voir se hâter d'une façon merveilleuse les miséricordes divines pour le bien de l'Eglise et pour le salut du monde.

Fortifiés et consolés par cette espérance, recevez, très chers fils, la bénédiction apostolique qu'avec une affection paternelle Nous donnons à tous ceux qui sont ici présents.

Benedictio, etc.

COMMERCE ET FINANCES

BULLETIN FINANCIER

23 mars

L'argent est sans changement.

Le change est tranquille aux cours suivants :

Cours fournis par MM. Brais et Jackson, courtiers, no 57 rue St-François Xavier.

LONDRES

60 jours	3 jours
Banquiers.. 9 9⅛ à ⅜	9⅝ à 10
Courant..... 9⅜	10⅛ à ⅜
Cables....	10⅛

NEW-YORK

Banquiers..... 1⅛32 esc. au pair.
Courant..... ⅛ à ¼ Prime

PARIS

Papier long 5.16¼
Papier court 5.13⅛

STERLING A NEW-YORK

	Affiché	Transactions
60 jours.....	4.87½	4.86¾ à ¼
3 jours	4.89½	4.88⅞
Cables.....		4.89

L'argent, marché ouvert est à 1½, à Londres.

BOURSE

La bourse a été bien calme aujourd'hui ; les cours ont été moins soutenus qu'hier, quoique quelques valeurs aient haussé ; la clôture en générale a été ferme.

La banque de Montréal s'est rendue à 208½ et 208¾, mais en clôture on la cote 209 vendeurs et 208¾ acheteurs. Ex-dividende, on l'offre à 204½.

La banque des Marchands fait 122½ et 122 ; en cloture elle est plus ferme : 123 vendeurs et 122½ acheteurs.

La banque du Commerce est plus ferme à 122 et conserve sa fermeté en clôture : 122½ vendeurs et 122 acheteurs.

La banque de Toronto regagne le cours de 199.

Le Télégraphe se maintient à 113 et 113¼, avec les vendeurs en clôture à 113½.

Le Gaz est ferme, il fait 195, puis un gros lot (1000 actions) se vend 195½, on va jusqu'à 195¾ puis on revient à 195 ; mais la clôture indique encore la hausse : 196 vendeurs et 195½ acheteurs.

Le Richelieu monte à 62.

Voici les ventes de la journée :

AVANT-MIDI

B. des Marchands, 1 à 122½, 61 à 122¾ 15 à 122.
Télégraphe 100 à 113, 50 à 113¼.
Richelieu, 10 à 61½
Gaz, 50 à 195.
Pacifique Canadien, 1375 à 66⅞.

APRES-MIDI

B. de Montréal 25 à 208½, 29 à 208¾.
B. du Commerce, 125 à 122.
B. de Toronto, 50 à 198⅝, 50 199.
Pacifique Canadien 100 à 66⅜.
Gaz 1000 à 195¼ 100 à 195½, 5 à 195.
Richelieu, 80 à 61½, 35 à 62.
Chars Urbains, 25 à 130½, 200 à 130.

BOURSE ETRANGERES

Bourse de Londres

	Ouverture	Clôture.
Consolidés.....	100 1/16	100 9/16
Pacifique Canadien...	68¼	68¾

Bourse de Paris

Rente 3 opo..... 80.67½ 80.67½

Bourse de New-York

1 h. p. m.

Bourse tranquille et ferme.

American Express.....	105½
Pacifique Canadien.....	66⅛
Canada Southern.....	41½
Delaware et Hudson.....	101½
Delaware et Lackawana...	127½
Lake Shore.....	82⅝
Northern Pacific.....	25⅞
Do Préférentielles..	56½
New-York Central.....	102½
St Paul.....	90⅝
Do Préférentielles....	123½
St Paul M. et M.....	115½
Union Pacific.....	47⅞
Western Union.....	63⅞
Michigan Central.....	69

BULLETIN COMMERCIAL

Marchés étrangers

Chicago 23—Les cours pratiqués aujourd'hui pour disponible sont :

Blé 76¾
Maïs 33¾.
Avoine 27c.
Lard salé $9.00
Saindoux $6.40.

New-York, 23—Coton calme 9 3/16 à 9⅜ *futures* soutenus.

Farine lourde super State de $2.85 à $3.50 ; de l'Ouest, $2.85 à $3.50 commune à bonne extra, de $3.20 à $3.45

Blé plus ferme no 2, avril 91¾ à 92.

Seigle nominal

Maïs en hausse.

Mêlé, de l'Ouest, 43 à 47½.

Orge soutenue.

Avoine en hausse de 39 à 42, de l'ouest de 37 à 41c ; No 2 avril 36¼.

Lard salé, soutenu $11.00 à $11.50.

Saindoux, ferme, $6.35.

Beurre ferme : de l'Ouest, de 12 à 31 Etat, 16 à 33.

Fromage ferme, 2 à 11.

Sucre, soutenu, meulu, 6⅝, poudre, 6¼ à ⅜, granulé 6⅛.

Mouvement des denrées

New-York, 23.

Les arrivages et les ventes de la journée ont été :

	Arrivages	Ventes.
Farine, barils....	17,421	1,000
Blé, minots....	4,400	3,200,000
Maïs, "	52,200	248,000
Avoine, "	38,950	42,000

ARRIVAGE DES DENREES

Montréal, 23 mars 1886.

	Canal.	G.-T.	C. P
Blé, minots	....	2300	3600
Maïs "	....	....	....
Pois "	....	1000	450
Avoine "	....	....	1060
Seigle "	....	....	130
Orge "	....	....	....
Farine, barils.	2775	....	233
Farine d'avoine "	....	....	....
Potasse "	....	....	....
Beurre, tinettes	350	....	....
Lard salé "	....	....	90
Saindoux "	....	....	....
Fromage caisses...	....	....	....
Porcs abattus.....	....	....	....
Suif, barils	....	....	....
Cuir, rouleaux.....	....	100	....
Alcools	....	25	....
Tabac, colis	....	....	....
Pétrole	....	50	....
Peaux crues.....	....	25	....

MARCHE DE CHICAGO.

(Par dépêche)

23 mars.

Blé	livraison		
" "	mars.....	0 00	
" "	avril..	0 00	
" "	mai	0 81½	
" "	juin	0 82	
Maïs	livraison		
" "	mars.....	0 00	
" "	avril	0 35½	
" "	mai.....	0 38¾	
" "	juin.....	0 39	
Avoine	livraison		
" "	mars.....	0 00	
" "	avril.....	0 00	
" "	mai.....	0 30¾	
" "	juin.....	0 31½	
Lard salé	livraison		
" "	mars.....	00 00	
" "	avril	9 72½	
" "	mai.....	9 82½	
" "	juin.....	9 87½	
Saindoux	livraison		
" "	mars.....	0 00	
" "	avril	6 00	
" "	mai.....	6 05	
" "	juin	6 00	

MARCHE DE NEW-YORK.

(Par dépêche)

23 mars.

Clôture :

Blé rouge No 2,			
do	do	mars.....	0 00
do	do	avril	0 91¾
do	do	mai.....	0 92¾
do	do	juin.....	0 93¾
Maïs			
do	do	mars.....	00
do	do	avril	46¾
do	do	mai.....	47¼
do	do	juin.....	47¾
Avoine			
do	do	mars.....	00
do	do	avril	36½
do	do	mai.....	36¾
do	do	juin.....	36¾

MARCHE DE LIVERPOOL

(Par dépêche.)

23 mars

	s. d	s. d
Farine par quintal.....	00.0	00.0
Blé du printemps.....	7.2	7.5
Blé rouge	7.2	7.4
Blé, Californie No 2.....	0.0	0 0
" No 1.....	6.11	7 2
Maïs.....	4.2	0.0
Avoine par 100 ℔.....	0.0	0.0
Orge	0.0	0.0
Pois	5.5	0.0
Lard salé	51.0	0.0
Saindoux	31.6	0.0
Lard fumé	28.6	29.0
Suif	24.0	0.0
Fromage nouveau.....	49 6	0.0

MARCHE DE MONTREAL.

Grains et Farines

23 mars.

Patents.....	$4 30	à	4 70
Choix supérieure extra...	4 15	à	4 25
Supérieure extra.....	4 05	à	4 10
Extra superfine.....	3 90	à	3 95
Extra du printemps...	3 65	à	3 70
Forte (canadienne)	4 15	à	4 30
Forte (manitoba)	4 80	à	4 90
Fort de boulangerie....	4 80	à	5 00
Superfine.....	3 40	à	3 50
Fine	3 20	à	3 25
Middlings	3 00	à	3 10
Forte en sacs du 100 lbs.	1 85	à	1 90
Extra " " .	1 75	à	1 80
Sup. " " .	1 55	à	1 60
Forte de blé rouge d'hiver en poche de 100 lbs	2 40	à	2 45
Blé rouge d'hiver.....	0 86	à	0 88
" blanc "	0 85	à	0 87
" rouge du printemps	0 88	à	0 90
Issues de Sil —			
Son (gros)	$14.50	à	15.00
" (fin).....	16.00		17.00

Grains grossiers.

Pois le minot.....	$0 70	à	0 72
Avoine.....	0 32½	à	0 33¾
Seigle	0 65	à	0 67
Orge.....	0 50	à	0 60
Maïs.....	0 51	à	0 60

BEURRE ET FROMAGE.

Nous cotons :			
Beurre crémerie, frais..	0 23		0 26
Des Townships	0 17		0 20
Morrisburgh.....	0 17		0 18

SOMMAIRE

1ère PAGE.

Feuilleton : La Princesse et la Gitanita
Reproduction : Deux allocutions de Sa Sainteté Léon XIII.
Commerce et finance.

2ème PAGE.

La question nationale au Nord-Ouest et les élections provinciales—A nos lecteurs—Protection—Cueillettes—Le bazar de la Cathédrale — Imprudence — M. le curé Rousselot—Résumé télégraphique—Parlement—Télégraphie—Faits du jour.

3ème PAGE.

Edition du soir.

4ème PAGE

Edition extra.

L'ETENDARD
MERCREDI, 24 MARS 1886.

La question nationale au Nord-Ouest et les élections provinciales

I

Est-ce commettre "une erreur grossière", que de ne choisir, pour députés au Parlement local, que des hommes bien prononcés sur notre grande question nationale du Nord-Ouest, sous prétexte que cette question est du domaine de la politique fédérale et ne concerne nullement les législatures locales ?

Nous avons bien démontré que ce n'était nullement mêler la politique locale et fédérale que de le faire. Ce n'est que faire l'emploi légitime d'une influence additionnelle considérable pour assurer le triomphe d'un grand intérêt national ; c'est suivre un précédent consacré par le vote unanime et de notre Parlement local et du Parlement fédéral ; c'est appliquer à une question primordiale, la pratique déjà suivie plusieurs fois par nos autorités locales, et cela sans aucune réclamation de personne, en faveur d'intérêts matériels d'un ordre secondaire.

II

Quelle est donc cette préoccupation qui surgit tout-à-coup en certains lieux et qui s'inquiète si fort de l'intervention des électeurs locaux dans cette grande question nationale ?

Est-ce que les électeurs provinciaux ne sont pas les mêmes que les électeurs fédéraux ? Est-ce que la question nationale au Nord-Ouest n'est pas alors, à ce dernier titre, absolument de leur domaine ? Quel si grand intérêt ont donc certains personnages d'obliger le voteur, en tant que voteur local, à faire abstraction de cette question, à se la chasser de l'esprit et à être contraint de faire le choix de son candidat local comme si cette question n'existait pas ?

***

Pour notre part, nous avouons que cette préoccupation inquiète, chagrine et même peureuse, nous paraît plus que suspecte. Il nous semble au premier abord, que cette prudence de mauvais aloi doit procéder, de quelque connivence, de quelque complicité de ceux qui ont peur, avec ceux que la grande majorité des électeurs de la Province repudie comme coupables d'une grande faute anti-nationale.

S'il en était autrement, qu'auraient-ils donc à trembler ?

Sûrs d'être en communauté d'opinions et de sentiments avec la grande majorité des électeurs, ne devraient-ils pas, au contraire, voir en leur faveur un évènement heureux, dans le fait que l'électeur désirerait avoir l'opinion de ses hommes publics parfaitement constatée sur ces questions où ils seraient surs de se trouver du bon côté ?

Cette pusillanimité intempestive ne trahirait-elle pas, peut-être, chez quelques-uns, des lachetés, des applatissements analogues à ceux manifestés, l'an dernier, lorsque, pour faire la cour à une poignée de fanatiques peu nombreux, mais audacieux et forts de la faiblesse de cœur de quelques-uns des nôtres, on a voulu leur sacrifier quelques-unes de nos institutions de bienfaisance les plus remarquables ?

Nous avouons que nous ne sommes pas sans l'appréhender vivement.

III

Eh bien ! Dans notre humble opinion, ce sont précisément ces invraisemblables faiblesses qui imposent à la Législature Provinciale la nécessité d'une énergique affirmation de nos droits, comme d'une solennelle revendication de la justice qui est due à nos nationaux du Nord-Ouest.

***

Nous croyons sincèrement que les sentiments de plus des trois quarts de notre province sont dans le sens de nos prétentions : quel mal y aurait-il donc de le constater et de laisser ce sentiment de la quasi-totalité de nos concitoyens s'exprimer librement, par l'organe de la législature qui, d'après la constitution et les faits, est leur interprète autorisé ?

Et si, par hasard, nous nous faisions illusion à ce point que la majorité de notre province serait hostile à la politique que nous considérons la politique nationale, il vaudrait mieux le savoir de suite. Le plus vite nous ferions cesser l'équivoque, le mieux ce serait. Nous aimons les positions nettes et bien définies.

Et si, comme nous le croyons, plus des trois-quarts de nos concitoyens sont favorables à la politique nationale, pourquoi ne pas le constater, par le plus sûr moyen ?

Faut-il donc que leurs vues et leurs sentiments ne se traduisent que dans un parlement où ils sont sous le règne actuel de l'orangisme que nous subissons et où nous sommes essentiellement en minorité ? où par conséquent cette grande question nationale sera fatalement condamnée à voir enrégistrer à son détriment le verdict d'une majorité ?

IV

Il est une seconde raison qui, dans notre opinion, impose à notre Législature locale le devoir de se saisir de cette question du Nord-Ouest et d'en faire l'objet de décisions solennelles : c'est l'action *très-probable* exercée par certains officiels sur cette question fédérale : action exercée, suivant de violentes préoccupations, dans un sens hostile au sentiment de la presque totalité des habitants de notre province.

Nombre de personnes ont été frappées de ce fait étrange, savoir : que l'influence du gouvernement fédéral semble avoir été exercée très énergiquement dans le sens de la politique de Sir John : nombre de ceux qui dépendent de lui, à un titre ou à un autre, se distinguent par deux sentiments : 1er une grande sympathie pour les chefs de la corde ; 2e une grande haine contre ceux qui leur font de l'opposition.

***

Nous nous empressons d'ajouter que pas un seul fait positif ne nous permet de croire les membres du gouvernement provincial de Québec complices de cette action inexcusable ; *mais c'est une raison de plus* de leur donner une occasion de manifester leur sentiment et de faire cesser tout équivoque sur ce point. Il faut que leurs officiers qui font du zèle d'une façon aussi indéconte dans un sens hostile au sentiment de la Province, constatent que leurs chefs dans le gouvernement ne pensent pas et ne sentent pas comme eux.

Par exemple, il y a, dans le parlement fédéral, un certain nombre de membres qui sont officiers du gouvernement local : tous sont des piliers de la politique de la corde ; ils sont bien connus comme tels. Il vont peut-être tâcher de donner le change au public par un vote ou deux dans le sens national, mais ce sera lorsqu'ils verront le gouvernement non en danger et l'effet de leur vote tout-à-fait stérile. De plus, il y a un certain nombre d'autres députés fédéraux qui passent pour recevoir directement l'inspiration de certains ministres locaux : et presque tous encore sont des fanatiques du parti de la corde.

Enfin l'on a vu, dans certaines circonstances publiques, certains députés locaux qui passent pour subir le plus directement l'influence de certains ministres locaux, prendre une part visible à des démonstrations du parti de la corde.

Il faut que nos ministres locaux se lavent des soupçons, dommageables à leur popularité, que ces faits nourrissent dans le public.

V

Il y a nombre d'autres raisons qui, dans notre opinion, instantent la question du Nord-Ouest à la législature locale de Québec ; le temps et l'espace nous obligent d'en remettre la considération à un autre jour ; Nous n'en signalerons que deux pour aujourd'hui ;

***

1o. Il y a dans la province, un petit groupe de fanatiques audacieux qui ont réussi à accaparer la plus grande portion du patronage ministériel local. Ces gens posent avec emphase comme s'ils avaient avec eux le gouvernement local. Il nous paraît nécessaire que le gouvernement local, par une position bien décidée sur la question, fasse cesser l'insultant équivoque qui nait de ces fanfaronnades.

***

N'y aurait-il que le fait que la Législature d'Ontario s'est prononcée sur la question nationale du Nord-Ouest, que nous le considérerions à lui seul comme suffisant pour nécessiter l'intervention de la législature de Québec.

C'est un fait connu de tous que Messieurs les torys d'Ontario ont voulu provoquer, dans l'assemblée législative de Toronto, un vote approuvant le gouvernement de Sir John de l'exécution de Riel. Or, fait remarquable : cette législature, qui était pourtant censée être l'expression du fanatisme d'Ontario, a refusé cette approbation et a même, à une assez forte majorité, passé un vote impliquant condamnation de cette politique.

Eh bien ! le plus gros bon sens nous indique que sur une question de cette importance vitale pour la population catholique et de sang français, la législature de Québec ne peut faire moins que la législature d'Ontario. Tant pis pour ceux qui ont rendu cette action nécessaire.

A NOS LECTEURS

A la place occupée habituellement par notre reproduction, nos lecteurs trouveront aujourd'hui deux allocutions prononcées par Sa Sainteté Leon XIII. Nous leur en recommandons tout spécialement la lecture.

L'une a été adressée par le Souverain-Pontife aux cardinaux réunis pour le féliciter à l'occasion de l'anniversaire de son couronnement ; l'autre a été prononcée par Sa Sainteté au moment de proclamer la beatification des quatre vénérables dont nous avons parlé samedi soir dans nos nouvelles de Rome.

DEMANDEZ-LE

Si vous désirez fumer le meilleur cigar du jour à 10 cts, demandez l'"El Padre" et le "Modern," et à 5 cts, demandez le "Cable."
Essayez-les.

Coupons

Encore 1,500 coupons de toutes sortes de soies, d'étoffes à robe, cotonnades, tweeds, etc., détaillés à moins de la moitié de leur valeur pendant la grande vente des fonds de banqueroute chez

DUPUIS FRERES
Coin des rues Ste Catherine et St André.

PROTECTION

C'est dans l'adversité que l'on apprécie la valeur protectrice de ce bon génie des temps modernes qu'on appelle Police d'Assurance sur la vie.

Nous nous rappelons la mort récente d'un homme qui avait été, en son temps, un des plus heureux et un des plus riches armateurs canadiens-français. Ses bateaux à vapeur, ses remorqueurs et ses barges avaient sillonné de leur proue toutes les eaux de notre vaste réseau de fleuves, rivières et canaux, transportant au marché les bois, les grains et les autres produits du sol fertile du Canada. Puis la concurrence des chemins de fer, la stagnation du commerce, les mauvaises récoltes, des sinistres répétés, avaient rapidement diminué et avaient fini par ruiner complètement cette belle fortune honnêtement et laborieusement acquise.

Sa flotille était passée entre les mains d'une compagnie dont il était le gérant et qui lui payait un salaire. En mourant, il ne laissait à sa famille que quelques rares propriétés échappées au naufrage et grêvées d'hypothèques : mais il est mort tranquille sur le sort de ceux qu'il aimait.

Dans un tiroir de son cabinet, il avait une police d'assurance de $50,000 qui fut payée à sa veuve, et ceux qui pendant sa vie il avait su protéger contre la misère par son travail, sa prévoyance les protégea encore après sa mort.

Dans une sphère plus humble, nous voyons encore tous les jours cet exemple se répéter. Rien ne vaut pour la protection de ceux dont le bien être dépend de nos efforts, une police d'assurance d'une bonne compagnie d'assurance sur la vie.

ETOFFES A ROBES

Pour acheter vos étoffes à robes, ne manquez pas d'aller visiter les riches marchandises provenant des stocks de la banqueroute, récemment achetées par la maison Dupuis Frères. Il y a là des étoffes à robes de premier choix qui sont vendues pour 6c la verge. Chacun se hâte de profiter du bon marché. Ne manquez pas d'aller visiter au plus tôt le grand magasin de

DUPUIS FRERES
Coin des rues Ste-Catherine et St-André.

Rien de plus délicieux

Y a-t-il quelque chose de plus délicieux que de fumer un des cigars de S. Davis & Fils, soit le "El Padre," le "Modern," le "Gable." Les meilleurs cigars faits au Canada avec du tabac de la Havane. Aussi bons que n'importe quel cigar importé.
Essayez-les.

Le Bazar de la Cathédrale

Paroisse St Henri des Tanneries

A une assemblée de la paroisse de St Henri des Tanneries, tenue le 23 mars, à 3h 30 p m, dans le soubassement de l'église pour l'organisation du comité paroissial du bazar de la Cathédrale, l'élection a eu le résultat suivant :

Présidents, Mme J E Miller ; secrétaire, Mme J B Lenoir ; trésorière, Mme T Goulet.

Membres du comité : Mlles M Leduc, M L Lenoir, S Ducharme, Mmes T Blanchard, A Lamirault, D Carrière, Joseph Lefebvre.

Mlle Maria Maréchal, Mmes J Beauchamp, Eustache Languedoc, Alphonse Languedoc, Charles Letourneux, A Lenoir, M Benoit, La Maréchal, H Hurtubise, Dr Joseph Lenoir, Dr S Lachapelle, Dr Lanctot, Dr E Hurtubise, Dr R Prudhomme, Dr T Peladeau, J B Cazelais, A Desève, jr, Ls Couillard, O Bourbonnais, F Dagenais, A Larivière, P Power, Mlle Reilsy, Mmes P Lynch, H Donnelly, James McPhilip, B Deguire, O Decarie, M Trudeau, Mlle Battle, Mmes J Fox, N Marion, R Trudeau, F Fame, N P, D Gingras, M Bolduc, etc, etc.

Paroisse Ste Cunégonde

A une assemblée des dames de la paroisse Ste Cunégonde, tenue le 23 Mars à 2 h. p. m., dans le soubassement de l'Eglise, pour l'organisation du comité paroissial du Bazar de la Cathédrale, l'élection a eu le résultat suivant :

Présidente : Madame A Marcil ;
Secrétaire : Madame H Charron ;
Trésorière : Madame S Delisle ;
Membres du comité : Mesdames A Coderre, C Granger T Cypiot, G N Ducharme, J Chabot, L Bérubé, L Fortin, H Morin, J A Gougeon, J Bélair, G Courville, A Peterson, A Maisonneuve, J Brisebois, C Rivet, C Dalgueault, P Desjardins, L Desjardins, L Guyon, J H Doré, L M Laniel, C Bissonnette, P Monette, J Chrétien, J Larocque, H Lefebvre, P Desrosiers, F X Chrétien, Z Richard, F Dompierre, M Brunet, M Demers, M Montpetit, F X Desjardins, F Desparois, J T Bourcier, M Coté C Geoffrion, J Pagé, A Lapierre, etc, etc.

Flanelles grises à 12c

Nous avons une énorme quantité de Flanelle Canadienne grise, provenant de la faillite de Parker Brothers, Guelph, Ont., et que nous vendons à 12c la verge. Vous ne pourriez pas avoir ailleurs une flanelle canadienne de même qualité pour moins de 25c.

DUPUIS FRERES,
Coin des rues Sainte Catherine et Saint André.

Des côtes de l'atlantique au pacifique.

La qualité des cigars de S, Davis & Fils spécialement l'El Patre, le Modern et le Cable sont bien connus de Terreneuve à la Colombie Anglaise.
Essayez les.

M. le curé Rousselot

La maladie de M. le curé Rousselot que l'on croyait combattue, s'est aggravée de nouveau et nous apprenons avec peine que les médecins qui le soignent conçoivent des craintes sérieuses sur l'état du très sympathique curé de St Jacques, à moins qu'il ne se décide à partir pour l'Europe où il trouvera un climat plus favorable pour sa santé
Nous souhaitons vivement qu'il donne suite à ce projet et qu'il nous revienne bientôt.

Broderies

Nous venons de mettre en vente un nouveau lot de broderies acheté à l'encan.
Les dames sont invitées à venir examiner ces broderies qui sont vendues à d'énormes sacrifices.

DUPUIS FRERS,
Coin des rues Ste Catherine et St André.

Avis.—A tous ceux qui souffrent de maladies nerveuses causées par divers excès, soit par la boisson, le tabac, enfin par tout ce qui peut affecter le système nerveux, nous enverrons gratis une recette qui le guérira.
Ce grand remède fut découvert par un missionnaire de l'Amérique du sud.
Envoyez une enveloppe portant votre adresse au Révd Joseph T Inman, Station D. New-York City.

Parlement Fédéral

1ère Session—5ème Parlement

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa 23.

La séance est ouverte à 3 heures.
Les bills suivants sont présentés et lus une première fois :

Bill concernant la compagnie de cuivre canadien—M. White [Hastings]

Bill concernant la compagnie de chemin de fer Anglo-Américain. — M. White (Hastings)

Bill pour incorporer la compagnie de fer Rock Lake, Souris et Brandon — M. Small.

Sir Hector LANGEVIN, en réponse à une question qui a été posée hier dit : "Le gouvernement après avoir pris la chose en considération, a décidé qu'il ne s'opposerait pas à l'ajournement jusqu'à lundi prochain, si le vote sur la question Riel est pris demain soir.

M. ORTON continue le débat sur la motion de censure.

Il n'a pas l'intention de faire un long discours, surtout après celui qui vient d'être prononcé par le Ministre de la Justice.

Quant à l'état mental de Riel, il est, sans doute, impossible d'admettre qu'il était atteint d'aliénation mentale sur tous les points, et quand à la question d'aliénation partielle, les opinions des autorités médicales sont partagées. On admet, en thèse générale, que Riel était sujet à des hallucinations en ce qui regarde les questions religieuses ; mais aucun symptôme d'aliénation mentale ne les accompagnaient. Il est probable que ces hallucinations n'étaient, de la part de Riel, qu'une feinte habile, au moyen de laquelle il a réussi à capter la confiance des métis, qui sont ignorants et superstitieux. On pourrait citer aussi de quelques honorables membres de cette chambre, qu'ils sont sujets à des hallucinations.

L'honorable député de Huron (M. Cameron), souffre certainement de cette maladie à moins qu'il n'ait l'intention de fausser le jugement de la Chambre. Comme médecin, il (Dr Orton) croit que Riel, loin d'être aliéné, était, au contraire, très habile et capable de combiner des plans merveilleux. De ses ancêtres sauvages, il a pris ce caractère indépendant qui lui faisait considérer comme un joug odieux, le contrôle de l'état. Il n'aimait pas à voir ses compatriotes réfugiés dans un coin des territoires et à voir la civilisation s'emparer du reste du pays. Comme chirurgien des troupes, l'orateur a eu plusieurs entrevues avec les principaux métis qui ont déclaré que Riel les avait poussés à la révolte, malgré eux.

Lors des prochaines élections générales l'on s'apercevra que le peuple est loin d'approuver la conduite des libéraux. Ces derniers, lorsqu'ils étaient au pouvoir, ont refusé de reconnaître les droits des métis ; mais le gouvernement actuel s'est hâté de leur rendre justice et a toujours montré pour eux la plus grande sollicitude. Il se déclare opposé à la motion de censure.

M. CASGRAIN—Il ne prétend pas que, selon la loi, la révolte était justifiable, ou que les métis aient eu raison de revendiquer leurs droits les armes à la main ; mais si le gouvernement avait accordé la moindre attention à leurs justes réclamations ; si il avait pris des mesures rigoureuses dès le commencement, la révolte n'aurait jamais eu lieu et nous n'aurions pas, aujourd'hui, à déplorer la perte de grande somme d'argent et, ce qui est infiniment plus regrettable, la mort d'un grand nombre de nos concitoyens les plus respectés.

Le ministre de la justice a présenté ses arguments d'une manière plausible, mais ils pèchent par le fonds. Le gouvernement étant coupable, n'avait pas le droit de punir Riel pour un crime dont il partageait la responsabilité.

L'Hon M. COSTIGAN se plaint d'avoir été attaqué par un journal qui représente les intérêts des Irlandais catholiques de la Puissance. Cela lui donne le droit de dire quelques mots sur la question. Il a agi selon sa conscience et selon ce qu'il croyait être dans l'intérêt du pays. L'opposition essaye, sur cette question, de soulever les préjugés de race afin de monter au pouvoir par ce moyen. Peut être que si certains membres de la chambre n'avaient pas, par leur attitude, encouragé la résistance à l'autorité, la révolte n'aurait jamais eu lieu. Même si les métis avaient eu des griefs cela n'aurait pas excusé la révolte, surtout en ce qui regarde Riel qui a déjà été pardonné, une fois, pour le même crime.

L'orateur attaque ensuite le *Post* de Montréal, condamne son attitude et prétend qu'il ne représente pas l'opinion de la majorité des irlandais catholiques.

Lorsque son approbation de l'exécution de Riel a été connue du public, plusieurs de ses compatriotes irlandais lui ont demandé de résigner en sa capacité de ministre.

Un ministre de la couronne ne doit représenter aucune classe de ses concitoyens en particulier, mais doit, au contraire chercher à travailler avec une ardeur égale pour le bien de tous les habitants du pays quelle que soit leur origine.

On l'a accusé aussi d'avoir été celui des membres du cabinet qui était le plus désireux de voir mourir Riel, Cette accusation est complètement fausse,

Il accuse le chef d'opposition de vouloir monter au pouvoir en créant de la discorde entre catholiques et protestants.

Les Canadiens d'Origine irlandaise ont été maltraités par les libéraux quand ces derniers étaient au pouvoir, c'est en vain qu'ils s'efforcent de capter leur confiance aujourd'hui.

Six heures sonnant la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

L'hon M Costigan continue son discours.

L'Opposition, dit-il, s'efforce maintenant, de former une alliance avec les Canadiens-Français. Ils n'avaient pas tant d'amitié pour eux et n'ont pas tant respecté les catholiques lorsqu'il s'est agi de la question des écoles séparées au Nouveau-Brunswick.

On a fait beaucoup de bruit au sujet de l'affaire de l'hon M. O'Donohue, parce que ce dernier n'a pas obtenu un portefeuille, mais s'il avait été dans l'Opposition il n'aurait pas même été nommé sénateur.

Le parti conservateur a toujours reconnu les droits et fait pleine justice aux Irlandais catholiques. Le gouvernement agit sagement en se conciliant en même temps les catholiques, les protestants et les orangistes. Les députés se rassemblent chaque année pour discuter les affaires du pays et non pour se chicaner sur leurs croyances.

Il (Costigan) diffère d'opinion avec les protestants et les orangistes sur certains points, mais cela ne l'empêche pas de penser comme eux en ce qui regarde l'administration de la chose publique.

M. CASEY dit que le ministre de la justice n'a pas agi loyalement en citant des documents lors de son discours, qui n'avaient pas été, avant, déposés devant la Chambre.

On a accusé les libéraux d'avoir fait une mauvaise loi concernant l'administration de la justice dans les Territoires du Nord-Ouest, mais les conservateurs doivent partager leur responsabilité, car ils ne sont pas opposés à cette loi. Le gouvernement n'aurait pas perdu le vote des orangistes même s'il avait commué la sentence de Riel.

Il se prononce en faveur de la motion de censure.

M. KAULBACK se prononce en faveur du gouvernement.

M. GIROUARD propose l'ajournement du débat.

La Chambre s'ajourne à 11h 45 p. m.

"BUGGIES"

Nos amis lecteurs qui auraient besoin de *buggies*, dans tous les genres, de première qualité, et à meilleur marché que nulle part ailleurs, feraient bien de s'adresser par lettre à X. B. Bureau de l'*Etendard*.

RESUME TELEGRAPHIQUE

—Un télégramme d'Ottawa nous apprend que Sir John A. Macdonald est dangereusement malade et que plusieurs médecins éminents de Montréal ont été appelés en consultation.

—Les plans pour la nouvelle école militaire de Loudon, Ont, qui ont été exhibés hier à Ottawa prouvent que le contrat que le gouvernement passera pour cette école sera le plus grand qu'il accordera cette année. Les soumissions devront être reçues avant le 1er avril. Le site de l'édifice comprendra les trois angles d'un immense carré.

—La compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique demande à la corporation de la ville d'Ottawa une part dans le droit de passage qui est sur le point d'être accordé au Canada Atlantique, afin de permettre à ce chemin de prolonger sa voie jusqu'aux cours à bois. Les autorités du Canada Atlantique soient prêtes à accéder à quelque arrangement équitable.

—Huit résidents des environs d'Ottawa sont partis hier matin pour aller prendre le train spécial du Grand Tronc qui transporte les colons au Nord-Ouest. Ils emportent peu de bagage, et ne sont pas accompagnés de leurs familles. Cinq d'entr'eux vont s'établir dans le Dakota et les trois autres à San Francisco.

—L'hon J G Robertson, trésorier de la province de Québec, n'est pas aussi bien que la semaine dernière.

—On mande de Ste Catherine, comté de Portneuf, qu'il n'y a pas eu d'autres décès causés par la variole. Le conseil d'hygiène continue sa surveillance au sujet de l'adoption des mesures sanitaires dans la paroisse.

—L'élection du maire de Toronto, M. Howland, vient d'être annulée parceque les propriétés mises, en son nom, sur le dernier rôle d'évaluation, appartiennent réellement à sa femme. La cause sera probablement portée en appel.

—Annie Bradshaw commis dans un magasin de nouveautés, rue King, Toronto, vient d'hériter d'une somme de $25,000 qui lui est laissée par un oncle qui vient de mourir à New-York.

—On annonce que les surintendants des chemins de fer ont du avoir une conférence à Kansas City hier. L'un d'eux a dit :

"Nous ne sommes pas encore fixés sur le point de savoir si cette grève est causée ou non par les Chevaliers du Travail Si elle est causée par eux, vaut autant vider l'affaire aujourd'hui qu'en tout autre temps. Je suis d'avis qu'on remplace les grévistes et qu'on demande la protection de la loi pour la reprise du trafic

Montréal, 12 Sept. 1885 ; ;

Je certifie que les amers composés de M. Pierre Dépatie m'ont guéri complètement d'une attaque de consomption dont je souffrais depuis deux ans, après avoir dépensé environ $300 pour me faire soigner par les médecins. De plus, je puis certifier que j'ai aujourd'hui meilleure santé que jamais et je dois ma santé aux amers composés de M. P. Dépatie, 458 rue Jacques-Cartier.

Votre etc,
LS. FLAMONDON.
910 rue Ste Catherine.

CUEILLETTES

Fin d'une discussion entre époux :

—Je n'ai pas dit, s'écrie le mari, qu'il n'y a pas de femmes plus méchante que vous sur la terre, parce que je sais poli, je dis seulement que je n'en connais pas !

—Un monsieur se présente au guichet d'une station de chemin de fer :

—A quelle heure passe le train pour la Nouvelle-Orléans ?
—A 5 heures 40.
—Il n'y en a pas *avant* ?
—Non, ils sont tous à vapeur.

Par trente-cinq degrés à l'ombre :

Un gamin considère sur les boulevards un Anglais armé d'un appendice nasal énorme, rappelant vaguement l'éperon d'un cuirassé d'escadre.

— Dis donc, Mimille, crie le gamin à un camarade, est-il veinard c'l'Angliche, il n'a qu'à se mettre le nez au soleil, et v'la tout son corps à l'ombre !

—Une mère vient de prodiguer les plus sages conseils à sa fille, qui va se marier.
—Ah ! j'oubliais : quand vous en serez arrivés à vous jeter des meubles par la tête, choisis toujours de préférence les moins chers.

—La chose se passe à la buvette de la Chambre.

Quelques députés "blaguent" un de leurs collègues qui a pour ligne de conduite invariable de soutenir *mordicus* un ministère quelconque tant qu'il est au pouvoir, et de le traiter avec une extrême sévérité, dès le lendemain de sa chute.

—Eh bien, riposte notre honorable, quoi de plus naturel ? Moi, je marche toujours derrière les ministres et dame ! quand ils tombent, je tombe dessus.

Les gens grincheux :

Un vieux monsieur traverse la place Vendôme, au pied de la colonne, un suicidé tombe avec fracas et s'écrase sur le trottoir en un amas sanglant.

Le vieux monsieur est légèrement éclaboussé. Il fronce les sourcils et s'approchant du malheureux :

—Dites donc, vous, est-ce que vous ne pourriez pas faire attention ?

Ne peuvent être surpassés.

L'"El Padre" à 10cts et le "Cable" à 5 cts ne sont surpassés par aucun cigar au Canada,
Essayez les.

L'influence de la lune

Sur la température est par quelques-uns admise et par d'autres rejetée. La lune n'attire jamais les corps, mais l'Extirpateur de cors, sans douleur, de Putnam, les enlève dans trois jours. Ce grand remède ne laisse aucune trace, ne s'amuse pas à torturer le pied d'un homme, mais opère une guérison immédiate. Ne vous en laissez pas imposer et procurez-vous l'Extirpateur de Putnam et n'en demandez point d'autre.

IMPRUDENCE

Hier matin, une jeune femme portant un bébé sur ses bras est arrivée au bureau de santé pour consulter le docteur Laberge sur la maladie de son enfant.

Le docteur reconnut bien vite qu'il était atteint de la petite vérole. Puis après avoir reproché à la mère l'imprudence qu'elle avait commise en venant elle-même au lieu de le faire prévenir d'aller chez elle visiter le petit malade, il fit venir une voiture d'ambulance qui transporta la mère et l'enfant à l'hôpital.

Les bureaux furent ensuite désinfectés immédiatement.

Pianos d'occasion — 1 piano droit, de luxe, Marshall et Wandell, $225 ; 1 piano carré Horace Waters, grand format, à agrafes, comme neuf, $225 ; 1 piano Knabe, Weber de New-York : 2 harmoniums de luxe, 1 petit harmonium $18, 1 piano droit Owen et Tranter $125, chez Lavigne et Lajoie, 1657 rue Notre-Dame, agents pour les célèbres pianos "Sohmer" de New-York, et les Williams de Toronto.

—Comme dépuratif, c'est-à-dire pour toutes les affections causées par l'impureté du sang, rien n'égale le remède du Dr Sey.

Unique.—On peut acheter une belle robe en cachemire noir payable à la semaine chez Fortier & Cie.

TELEGRAPHIE

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIÉE

Dépêches de Nuit

CANADA

QUÉBEC

Pour l'exposition Coloniale

Québec 23—M. Seifert, bijoutier de cette ville, a fait une collection de magnifiques perles d'eau douce recueillis dans le Saguenay et dans le lac St Jean et se propose de les envoyer à l'exposition coloniale de Londres

Ils sont au nombre de vingt. La plus grande est d'une légère teinte rose et pèse 70¾ grains.

Les bâtisses du Parlement

Québec 23—M. Charlebois, entrepreneur pour les bâtisses du parlement, ayant complété ses travaux à remis les bâtisses entre les mains du sergent d'armes, M. Larocque, agissant au nom de la Législature de Québec.

ETATS-UNIS

Pénible accident

Lacrosse Wis 23—Les chevaux d'un des chars urbains ayant pris l'épouvante, aujourd'hui, se sont précipités du haut d'un pont dans la rivière Lacrosse, entraînant avec eux le char et tous les passagers. Cinq de ces derniers et le conducteur ont été sérieusement blessés.

Une félonie

Frankfort, Ky 23—La Législature de l'Etat vient d'adopter une loi statuant qu'à l'avenir le jeu sera considéré comme une félonie.

Bataille entre des cowboys et des voleurs de chevaux

Bismarck Dak 23—Un combat terrible a eu lieu entre des *cowboys* et des voleurs de chevaux à environ 100 milles d'ici. Les *cowboys* ont attaqué les voleurs et les ont mis en fuite. Deux de ces derniers ont été tués et quatre ont pu s'échapper.

Encore un dynamitard

Chicago 23—En faisant une perquisition dans la maison d'un célèbre socialiste, aujourd'hui, la police a découvert plusieurs machines infernales, ainsi qu'un livre publié en allemand, qui en explique l'usage.

FRANCE

Mort d'un des patients de M. Pasteur

Paris 23—Un des patients de M. Pasteur est mort aujourd'hui en donnant tous les signes de l'hydrophobie. Il avait subi des innoculations régulières depuis plusieurs jours.

Cet accident semble avoir ébranlé quelque peu la confiance publique dans le remède du célèbre savant. Mais celui-ci, quoique très péniblement affecté par les commentaires défavorables qui lui arrivent de toutes parts, n'en persiste pas moins à déclarer que l'accident qui vient d'avoir lieu ne prouve rien contre sa méthode.

M. de Lesseps

Paris 23 — Le vapeur "Washington", ayant à son bord M. de Lesseps, qui revient de Panama, est arrivé à St Nazaire aujourd'hui.

Les autorités municipales de l'endroit ont donné un banquet en l'honneur du grand ingénieur français.

ANGLETERRE

La guerre éclate de nouveau à Madagascar

Londres 23—Un paquebot arrivant d'Afrique, aujourd'hui, apporte la nouvelle de plusieurs combats terribles entre les Français et les Hovas, à Madagascar.

Vers la fin de février, paraît-il, les Hovas, sous le général Willoughby, ont attaqué et repoussé avec perte, 30,000 hommes de troupes françaises et les ont ensuite poursuivi jusqu'à Tamatave.

Ils ont ensuite bombardé la ville et réussi à incendier les maisons et les magasins.

Quelques jours plus tard le général Sherrington a surpris et attaqué dans une forêt 4000 hommes de troupes indigènes précédés par 350 français et trois mitrailleuses.

Les indigènes ont été repoussés après avoir perdu 40 hommes tués et un grand nombre blessés.

C'est la première nouvelle d'une reprise d'hostilités à Madagascar et elle a causée une grande sensation.

Le Home Rule

Londres 23—M. Gladstone doit annoncer demain, le jour précis où il présentera son projet du oHme Rule.

Inondation

Londres 23— Les eaux de la Vistule, l'Elbe, l'Oderre et le Rhin montent rapidement.

Dans les parties inondées des provinces autrichiennes, la détresse est terrible.

ALLEMAGNE

Le clergé catholique allemand

Berlin 23—D'après le nouveau projet de loi concernant le c'ergé allemand, tel que rapporté par le comité de la chambre haute du Landtag, les jeunes gens qui se destinent à la prêtrise seront instruits gratuitement dans les collèges et ne seront pas sous la surveillance de l'Etat. Leur entrée au collège devra être cependant sanctionnée par le ministre des cultes La gouvernement n'aura rien à faire avec la nomination des professeurs, pourvu qu'il soient d'origine allemande.

BELGIQUE

Emeutes à Bruxelles

Bruxelles 23—Pendant les émeutes qui ont eu lieu, aujourd'hui, à Serang, les soldats ont fait feu sur le peuple et un homme a été tué. Un grand nombre d'anarchistes allemand qui ont, par leurs discours, poussé le peuple à la révolte et qui ont ensuite pris une part active aux désordres, ont été arrêtés.

FAITS DU JOUR

Personnel—Les Drs Howard et Hingston de cette ville ont été hier appelés auprès de Sir John qui est gravement indisposé.

Feu F X Beaudry—A huit heures et demi ce matin sera chanté à Notre-Dame, le service anniversaire de feu M. F X Beaudry.

Les trottoirs—Conformément à l'avis du chef de Police, on est à enlever la neige et la glace qui couvrent les trottoirs.

—Judic sera ici toute la semaine. Procurez vous les plus belles lunettes d'opera, chez Fortier & Cie.

Le Bazar de la Cathédrale—Les Dames patronesses des paroisses Ste Patrice, Ste Anne, St Gabriel, Ste Marie et St Antoine, se réuniront à deux heures et demie vendredi après-midi dans les salles de l'Orphélinat St Joseph, 541 rue St Jacques pour l'organisation du prochain grand bazar.

La neige—Information a été reçue hier soir à la gare du Pacifique que le convoi venant de Winnipeg était enneigé près de la station Chapleau. Semblable information a aussi été reçue au sujet du train de Joliette qui, lui aussi, est enneigé près de cette dernière place. On est à déblayer la voie. Les trains sont attendus aujourd'hui.

La Banque Nationale—La Banque Nationale a déclaré hier, un dividende semi-annuel de deux par cent. M. Matte, l'un des inspecteurs de cette banque fait rapport que le montant de la fraude récemment commise par Mercier, s'élève actuellement à $11,600.

On poursuit activement les recherches.

UN
DENIER ÉPARGNÉ

est un denier gagné et tous pouvez épargner de 15 à 25 pour cent qui ont besoin d'un ameublement général de Salon, Salle à manger, Bibliothèque et Chambre. Un tel escompte sera alloué sur tout le vieux stock ou sur les meubles restés de l'année dernière dans nos salles d'étalage. Cette vente à bon marché durera jusqu'au 1er avril, alors qu'un des meilleurs et des plus riches assortiments de Meubles de Salon Salles à Manger et autres meubles de Ménage en général qu'on ait vus jusqu'aujourd'hui on cette ville sera étalé au plus ancien et plus grand entrepôt de meubles de cette ville. En outre des nombreuses améliorations faites à nos magasins, nécessitées par l'augmentation des affaires, nous devons en citer une autre qui plus qu'aucune autre pratiques ne auraient manquer d'apprécier, vu qu'elle leur ne mettra de monter au sixième au moyen d'un ascenseur, lequel sera bientôt complété et sera un des meilleurs érigés jusqu'ici en cette ville, montrant ainsi à nos pratiques et au public que nous ne voulons rien épargner pour faire que nos magasins de meubles gros et détail ne soient inférieurs à aucun dans le Dominion, soit pour le goût, soit pour la variété du stock, et comme nous achetons argent comptant, et en grandes quantités, nous sommes en mesure de vendre des marchandises à des prix qui, dans bien des cas, sont au-dessous du prix coûtant de plus d'une autre maison et qui est assuré les plus grandes ventes jusqu'ici faites dans notre ligne.

OWEN McGARVEY & FILS
1849, 1851 et 1853, rue Notre-Dame,
(Coin rue McGill).

FRS MARTINEAU

MARCHAND DE

Peintures,
Tapisseries
Glaces de miroir
Ferronneries
Lampes,
Vitres
Mastic,
Huile de Lin
Thérébentine,
Huile de charbon
Huile d'olive
et

ON DEMANDE

Pour un presbytère de Québec une personne pouvant s'occuper des soins du ménage et capable de toucher l'orgue de l'église.

Pour plus de détails s'adresser au bureau de *l'Etendard*. jan-28j

D SINCENNES

COURTIER EN DOUANE,

No 78, RUE ST-PIERRE, Montréal

Téléphone No 423.

DOUANE

Entrées de douane passées sous le plus court délai.

Correspondance et correspondance pour tous ports.

Avances faites sur marchandises.

EDMOND BEAUVAIS,
Courtier de Douane.
203, RUE DES COMMISSAIRES,
Téléphone No 706. MONTREAL.

A VENDRE

9,000,000 de pieds de Bois de Sciage en toute épaisseur, largeur et qualité, équarri ou brut. Lattes, Bardeaux sciés ou fendus, Colombage, etc; etc; au clos de

HURTEAU & FRERES
9½ rue Sanguinet coin de la rue Dorchester
5 mars 86 1a

VICTOR ROY,

— ARCHITECTE —

26,—Rue St. Jacques.—26

MONTREAL.

8 oct 85-1a

NETTOYAGE DES TAPIS

A LA VAPEUR

Nouveau système perfectionné.
Vieille réputation indiscutable.

11, Rue HERMINE.—11

H. N. TABB, Gérant,

12 mars 1885.

AVIS PUBLIC

DES SOUMISSIONS CACHETEES pour les travaux de construction d'un Presbytère dans la paroisse de Ste Anne des Plaines, comté de Terrebonne, P.Q., seront reçues au Presbytère de la dite paroisse par les Syndics, jusqu'au 30 courant inclusivement.

Des plans et devis sont déposés au Presbytère et toutes informations requises peuvent être obtenues au bureau de MM. Perrault et Bernard, architectes No 11 Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Les Syndics ne s'engagent pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre des Syndics,

DAMASE LIMOGES,
Président.

Ste Anne des Plaines, 6 mars 1886.

Hetu & Dumouchel

NOTAIRES

No. 30 Rue St. Jacques.

Administration de successions, etc. Prêts hypothécaires, placements de premier ordre. Stenographe et comptable attaché au bureau. Téléphone No. 1014. 1a-lav 85

La Pondeuse Sylvestre.

Avantages de cette Pondeuse :

1o Les poules, les chats, les rats, etc., ne peuvent manger les œufs.

2o Les œufs sont conservés propres.

3o Au temps des couvées les œufs vous donnent au moins 50 pour cent plus de poulets.

A vendre en gros et en détail.

N.B.—Prix 40 et 75 cts.

L. J. A. SURVEYER,
1588, — RUE NOTRE-DAME, — 1588
Vis-à-vis le Palais de Justice.
mars 85-1a

NOUS AVONS TOUJOURS EN MAINS la lessive double concentrée solide et en poudre ce

GREENBANK

Vu la force de cette lessive, une boîte rend plus de service que deux d'aucune autre marque.

Aussi le Chlore-de-Chaux de cette célèbre manufacture qui est d'une qualité supérieure.

En gros chez

L. Chaput, Fils & Cie
MARCHANDS-EPICIERS
309, 311 et 313 rue des Commissaires.
106 20m

AMERS MERVEILLEUX

— DE —

P. DEPATIE, pere

Remèdes infaillibles contre la Dispepsie, Bronchites, Consomption, manque d'appétit, etc. M. P. Dépatie demeure au No. 458 rue Jacques-Cartier, et on peut le voir tous les jours. Ceux qui souffrent des maladies ci-mentionnées sont certains d'être guéris. P. Dépatie se charge de guérir aussi les maladies des femmes, telles que, Beau Mal, etc. M. Dépatie a en sa possession de certificats de gens bien connus, tels que M. Montmarquette et le notaire Chartrand. S.B.—Adresse: No. 458 rue Jacques-Cartier. 20 m

TELEPHONES VENDUS

N'ayez pas payer des prix exorbitants pour loyer de téléphone à la Compagnie du Bell Téléphone. Le loyer de quelques mois vous suffira pour acheter un téléphone qui fonctionne bien sur n'importe quel fil même dans un temps orageux. Cela rend la maison gaie: fait voir le temps; empêche les vols; vous sauve bien des pas et démarches, et c'est justement ce que tout homme d'affaire et cultivateur doit avoir pour mettre en communication usine, maisons, dépôts, manufactures, bureaux, etc.

Le seul téléphone sûr et servable qui soit à vendre et qui est garanti fonctionner à perfection.

Mises contre les voleurs, Annonceurs électriques pour Hôtels et Maisons, Appareils électriques pour allumer le gaz, Cloches d'Alarme pour le feu, Cloches Electriques, Fournitures pour lignes et batteries.

Delanger et Frère

BUREAU PRINCIPAL:
No. 93, rue St. Jacques
MANUFACTURE: PONT VIAU.
Téléphone, 512 D.

ALLEN'S LUNG BALSAM

LE REMÈDE POUR GUÉRIR LA

Consomption, la Toux, les Rhumes,

L'ASTHME, LE CROUP,

toute Affection de la Gorge, des Poumons et des Organes Pulmonaires.

PAR SON USAGE SUIVI,

LA CONSOMPTION A ÉTÉ GUÉRIE,

lorsque d'autres remèdes et Médecins n'avaient pu effectuer la guérison.

Commandé par les Médecins, Ministres et Gardes-Malades; en un mot, par tous ceux qui en ont fait un essai raisonnable. *Il soulage infailliblement.*

Comme Expectorant il n'a pas d'égal

L'enfant le plus délicat peut le prendre sans danger. Il ne contient pas d'OPIUM sous aucune forme.

☞ La manière de s'en servir accompagne chaque bouteille.

☞ En vente chez tous les Pharmaciens.

Plus de PILULES Nauséabondes

Un bienfait depuis longtemps désiré

Campbell's Cathartic Compound est propre à guérir les maladies du Foie et les dérangements Bilieux, les acidités de l'estomac, la dyspepsie, la perte de l'appetit, la migraine, la constipation, et toutes les affections provenant des dérangements de l'estomac ou des intestins.

Les Mères l'Aiment!

Les Enfants l'Aiment!

Parce qu'il est agréable au goût, ne donne pas de nausées, agit sans coliques, ne manque jamais son effet, et est effectif à petites doses. En vente dans toutes les Pharmacies et dépôts de médecines. Prix, 25cts la bouteille.

Davis & Lawrence Co'y, (limited,)
Agents en Gros, Montréal.

L'AGENCE MONTREALAISE

Rue St. Gabriel, 43, Montréal, Canada.

INFORMATION, COMMISSION,
PLACEMENT, ANNONCES,
COURTAGE, COLLECTE de COMPTES
AUDITION DE LIVRES de COMPTES, Etc., etc.

CORRESPONDANCE SOLLICITEE,

Circulaires, Brochures, Prospectus, préparés ou traduits pour le commerce, l'industrie et l'agriculture. Boîte: Poste 277 STANISLAS COTE, Directeur.

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

— MARCHANDS —

FERBLANTIERS, PLOMBIERS et COUVREURS.

No 120 Rue St. Laurent,

MONTREAL.

On trouvera à cette maison Poêles à l'huile, à bois et à charbon, et Fournaises, Coutelleries Lampes, suspensions, Huiles de charbon, Ustensiles de Cuisines, Fer à repasser etc., etc.

Avez vous besoin de n'importe quoi, soit en fer, en fonte, en ferblanc, en cuivre pour l'usage de l'intérieur de votre maison, venez voir notre assortiment qui est la plus complet de la ville.

MM. Drapeau Savignac et Cie, se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise en Ferblanc, en Tole galvanisée, et toutes espèces de REPARATION à des prix modérés.

SPECIALITÉ : — Poseurs d'Appareils de Chauffage à l'eau chaude, à vapeur, [Haute et Basse pression.]

Bois de Service

Les soussignés qui font une spécialité des bois de service de première qualité ont actuellement en mains une quantité considérable de

BOIS DURS ET MOUS
Pins, Madriers, Planches,
Bois de Charpente, Etc., Etc.

☞ PRIX TRES RAISONNABLES

JOS ROBERT ET FILS

1077, NOTRE-DAME EST, 1077

COIN DE LA RUE ST. IGNACE, MONTREAL

A. GAUDETTE & CIE

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE

CHAUSSURES

EN GROS ET EN DETAIL

172½ Rue DORCHESTER

MONTRAEL

☞ Ouvrages de pratiques et réparages faits avec soin.

Extrait de Bœuf de Johnston

LE BREUVAGE PAR EXCELLENCE POUR L'HIVER

La seule préparation de cette nature qui contient toutes les parties nutritives du bœuf. Voyez à ce que l'on vous vende

L'extrait de Bœuf de Johnston
(JOHNSTON FLUID BEEF)

Et rien autre chose. Vendu par tous les Pharmaciens et Epiciers.

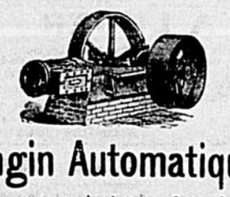

Engin Automatique

Ayant un régulateur des plus nouveaux et des plus parfaits

DEMANDEZ NOTRE CIRCULAIRE

ECONOMIE dans le chauffage. Cet engin dure plus longtemps que les autres. Est d'un fini insurpassable.

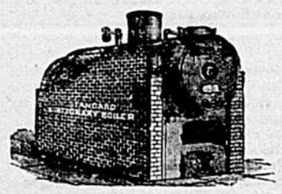

Bouilloires en Acier

DE 3 A 100 FORCES

Faits avec les meilleurs matériaux et dans tous genres.

50 sortes d'engins et bouilloires
50 ANS DANS LES AFFAIRES

Ecrivez pour notre circulaire,

E. LEONARD ET FILS, LONDON ONT.
ou à H. E. PLANT, agent, 28 Avenue Argyle.
MONTREAL.

☞ Un de ces engins automatiques est en opération aux ateliers de *L'Etendard* où on pourra le voir fonctionner.

NEW ROYAL A

"ROYAL A"

"ROYAL A"

Manufacture, Hamilton, Ontario.

WM H. TURNER
GERANT POUR LE GROS
1437, RUE NOTRE-DAME, Montréal:

Brodeur, Turner, St-Pierre & Cie
Agents pour le détail à Montréal
No 1437, rue Notre Dame, No 1477

PIANOS ET ORGUES à des conditions faciles.

Agents Généraux à Québec—TURNER FRERES, 89, rue St-Jean, Haute-Ville.

AGENTS DEMANDÉS—ECRIVEZ POUR CIRCULAIRES. 1a-2j

CHEMIN DE FER DU

Pacifique Canadien

Divisions de Québec, Est et d'Ontario

Québec, Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto. Port Arthur, Winnipeg, Manitoba et les Montagnes Rocheuses.

TABLEAUX DES HEURES

Les trains laissent Montréal:

Pour Winnipeg 2.00 p m tous les jours excepté le dimanche.

Pour Ottawa 7.15, 9.00 a m et 2.00, 6.00 et 8.00 p. m.

Pour Toronto 9.00 a m et 8.00 p m

Pour Québec 8.05 a m et *4.00 et 10.p m

Arriveront à Montréal.

De Winnipeg, 12.35 p m, tous les jours excepté le dimanche.

D'Ottawa, 8.15 a m, 12.35, 8.55 et 10.00 p m

De Toronto, 8.15 a m et 10.00 p m.

De Québec, 6.30 a m, 9.10 et *10.35 p m.

* Dimanche seulement.

La seule ligne pour toutes les localités du haut de la Vallée d'Ottawa et la plus directe pour Winnipeg, Manitoba et Nord-Ouest.

Raccordements à Toronto pour tous les points à l'Ouest, au Sud et au Nord-Ouest

Chars Dortoirs et Chars Salons sur tous les trains express directs et locaux.

☞ 5 trains tous les jours pour Ottawa.

Pour toutes informations, concernant les billets, etc., s'adresser aux Bureaux des Billets suivants: 266 rue St. Jacques (coin de la rue McGill), bureaux des billets de l'Hotel Windsor et à la gare des Anciennes Casernes.

W. C. Van Horne, Vice-Président. D. McNICOLL, Agt Gén Pass.
W. WHITE, Sur. Gén. Div. Est. A. DAVIS,

CASTOR-FLUID!

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraîchissante. Elle entretient le scalpe en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure, indispensable pour les familles. 25 cents la bouteille.

HENRY R. GRAY,
Chimiste-Pharmacien,
144 rue St. Laurent
10 oct 85-1a

L'Almanach Illustre

DE

LA LIGUE DU

Cœur de Jesus

A vendre en gros et en détail

CHEZ

CADIEUX & DEROME
LIBRAIRES
Rue Notre-Dame
MONTREAL

BOIS FRANC

Comprenant Frêne, Orme, Merisier, Noyer tendre, Bois Blanc, Etc.

— AUSSI: —

PIN, EPINETTE, PRUCHE,

Etc., offerts à BAS PRIX par

D. PARIZEAU.

Bureau principal:

Coin des rues Craig et St. Denis

MONTREAL.

Verre Peint pour Eglises,

Prix donnés et dessins exécutés pour chassis d'églises.

Dessinateurs et manufacturiers pour tous les genres d'ouvrages en verre peint pour chassis, etc.

J. McCausland & Fils
CANADA STAINED GLASS WORKS
No. 76 Rue King,
TORONTO, ONT.
21 jav 86

J. M. FORTIER

DE LA

Fabrique de Cigars

" CREME DE LA CREME "

vient de mettre sur le marché un nouveau Cigar

" Gold Coin Queen "

Pur Tabac de la Havane.

De sa dernière importation

5 cents

85-jno

MONTRES ET BIJOUTERIES

R. W. Stoddart & Cie

37—RUE BLEURY—37

(coin de la rue Bleury et des Jurés)

2 porte plus bas que notre ancienne place où nous avons fait des affaires pendant

DIX ANS

Nous mentionnons ce fait à cause des erreurs dont nos clients sont souvent les victimes, car nous avons laissé l'ancienne place au mois de mai dernier.

Notre stock est le plus considérable et nous vendons à meilleur marché qu'aucune autre maison à Montréal. jno-3f

THIS PAPER may be found on file at GEO. P. ROWELL & Co's Newspaper Advertising Bureau (10 Spruce Street), where advertising contracts may be made for it in NEW YORK

AVIS—Avis est par le présent donné que demande sera faite à la Législature de Québec, à sa prochaine session, d'incorporer "L'Ecole de Médecine Vétérinaire de Montréal" et que le but de cette association sera de donner des cours réguliers d'enseignement vétérinaire, avec cliniques et avec cours pratique d'agriculture en rapport avec la science et l'art vétérinaire.

V. J. DOUBIGNY,
O. BRUNEAU,
A. B. CHAMAAGNE.
1m-5m

Le Renovateur des Cheveux DE HALL,

VÉGÉTAL SICILIEN.

(Hall's Hair Renewer.)

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et flétris, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Les propriétaires du RÉNOVATEUR ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.

Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes affaiblies, et les met à même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

(Buckingham's Whisker Dye.)

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PRÉPARÉS PAR

R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.

Chez tous les marchands de Médecines.

Apicius ou Lucullus

ces gourmands romains, n'auraient pas manqué de faire leurs délices des mets excellents qu'on leur aurait préparés, si les

EXTRAITS AROMATIQUES DE JONAS

eussent été en vogue dans les premiers jours de Rome. Aujourd'hui, les cuisiniers professionnels ou amateurs trouvent ces essences "splendides"

EN DETAIL PARTOUT. EN GROS CHEZ

HENRI JONAS ET CIE

No. 10, RUE DEBRESOL, MONTREAL.

Téléphone No 127.

Fonderie de Cloches McShane

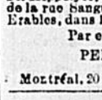

La Meilleure Qualité de Cloches

Carillons et Cloches pour Eglises, Collèges, Horloges de tours, etc. Piènement garanties; satisfaction garantie. Demandez notre liste de prix et notre catalogue. Hy. McSHANE & Co.

Nommez ce Journal. BALTIMORE, Md., U. S.

INDENIABLE.

16 Années de Succès

EXTRAITS de

SILVERMAN,

Ces extraits faits d'après l'ancien et le meilleur système, ont toujours donné la plus grande satisfaction, ils occupent la première place par leur

Pureté et leur force.

Egaux sinon supérieurs à aucun extrait vendu au Canada.

Une fois employés, on ne peut s'en passer.

EN GROS ET MANUFACTURE

504 et 506 rue St. Paul

Téléphone No. 1284 2djv-jno

ON DEMANDE

DES PETITES FILLES de 14 à 15 ans et des jeunes garçons de 14 à 16 ans pour ouvrages légers. S'adresser à

S. Davis & Fils.

RUE COTÉ, Montreal.

5f-jno

Département des Chemins

Nouveau numérotage de certaines rues

AVIS PUBLIC est donné par les présentes que le Département des Chemins se propose de faire un nouveau numérotage des rues suivantes, à savoir: les rues Dorchester, Lagauchetière, Wolfe, Maisonneuve, Shuter, Déséry, Moreau, Prévost, dans tout leur parcours, et les rues St. Laurent, St. Dominique, St. Hippolyte, Cadieux, Avenue Laval, le haut de la rue Sanguinet, Brolet, St. Denis et des Erables, dans le quartier St. Jean-Baptiste.

Par ordre,

PERCIVAL W. ST. GEORGE
Inspecteur des chemins.

Montréal, 20 Mars 1886.

Bureaux a Louer,

BATISSE DE

"L'ETENDARD"

S'adresser à

L'ADMINISTRATION

FELIX BOISMENU

ARBITRE et EVALUATEUR

15 Rue St. Jacques, Montréal

9 mars-1m.

Mois de Saint-Joseph

Le cœur de saint-Joseph ouvert à ceux qui l'implorent, par J. Darche, in-12 ..... $0 38

Dévotion quotidienne à saint-Joseph, par R. P. Marc, in-32 ..... 0 13

Légendes de saint-Joseph, in-12 cart. 0 40

Livre de prières à saint-Joseph recueillies par M. J. Palatin, P. S. S. in-18, rel. toile 0 30

Mois de saint-Joseph, par J. M. J. in-32 cart, toile anglais 0 25

Mois de saint-Joseph à l'usage de maisons religieuses in-18 ..... 0 40

Mois pratique de saint-Joseph, ou legs pieux de ce glorieux patriarche à ses enfants, par le P. Huguet in-48, le cent $3 00

la dz 40c; l'exemplaire 0 05

Pouvoir de saint-Joseph, par P. Huguet in-18 ..... 0 38

Recueil de pratiques pieuses en l'honneur de Saint-Joseph, par Mgr Barbier de Montault, in-18 ..... 0 25

Saint Joseph d'après les saints, et les maîtres de la vie spirituelle, par le P. Marcel Beaux, in-12, rel. basane 0 60

Saint-Joseph. Entretiens et méditations, par Boullier, in-18 ..... 0 25

Saint-Joseph, ses titres, ses vertus, par l'abbé Pradal. In-12 0

Saint-Joseph, protecteur de l'Eglise, ses gloires, ses vertus, par C. Verbaux, in-12 ..... 0 75

Saint Joseph, le plus aimé et le plus aimant des hommes, par le P. Corat, in-32 ..... 0 25

La vie et les vertus de saint Joseph, d'après les livres saints, par le R. H. Saintrain, in 32, rel, toile 0 50

En vente à la Librairie

J. B. ROLLAND ET FILS,

6 à 14 Rue St Vincent, Montréal

CE QUI SUIT a paru dans notre édition d'hier soir.

VARIETES

Les "Dernières Cartouches"

Le colonel Lambert vient d'être appelé à commander un régiment qui tient garnison à Paris, le 13e de ligne.

Bien que la guerre de 1870 soit déjà loin de nous, bien que des années nous séparent de cette tragique époque, il y a des pages de la lutte franco-allemande qu'on n'a pas pu oublier, et le nom du colonel Lambert se mêle à une de ces pages d'une façon populaire.

Il est, en effet, le héros de l'épisode que la peinture a popularisé sous ce titre: *les Dernières Cartouches.*

M. Lambert était alors commandant d'infanterie de marine. Quand Bazeilles fut tombé au pouvoir des Bavarois, il se retira, suivi de quelques officiers et de quelques soldats, à l'entrée du village, au point le plus élevé de la route. Il mit une maison en état de défense, bien décidé à vendre chèrement sa vie.

Les meilleurs tireurs se placèrent aux fenêtres, et les lucarnes furent garnies de matelas, de couvertures, d'oreillers. Le feu commença alors, exécuté avec une merveilleuse sûreté contre les Bavarois.

La maison fut bientôt entourée par un bataillon, puis par un régiment.

* * *

On connaît assurément cette aventure vraiment épique d'une manière générale; mais, après seize ans, les détails valent la peine d'être rappelés.

Les Bavarois s'abritent derrière les arbres, les haies, les murs de clôture. C'est contre la maison une fusillade terrible. "Les matelas, dit un témoin, étaient réduits en poussière". Les balles sillonnent les chambres. Un obus éclate et tue sept hommes.

On crie au commandant Lambert de se rendre. Mais les Français résistent toujours. Ils n'ont plus de munitions. On prend les cartouches des morts et des blessés: le dernier paquet est destiné aux plus habiles tireurs.

C'est la fin!

La lutte a duré trois heures, dans les conditions les plus extraordinaires d'inégalité.

On sait l'histoire "des dernières cartouches". Voici celle de la "dernière cartouche". C'est l'officier instructeur de tir qui réclame l'honneur de la tirer. Il ramasse un fusil, épaule, le coup part et fait encore une victime dans les rangs bavarois.

Impossible de continuer à combattre! Le commandant Lambert est blessé à la jambe. Il rassemble le peu d'hommes qui lui restent et les fait descendre dans la cave.

* * *

Un grand silence règne maintenant.

Ce silence enhardit les Bavarois, qui tirent par les fenêtres du rez-de-chaussée et les soupiraux.

Un grand fracas se fait entendre tout à coup: c'est une batterie bavaroise qui arrive, après un régiment tout entier, pour avoir raison de cette poignée d'hommes.

La maison va s'écrouler en écrasant ses défenseurs.

Alors, le commandant Lambert dit à ses compagnons: "Je vais essayer de vous avoir la vie sauve; si je suis tué, faites une sortie à la baïonnette!"

Il va lui-même ouvrir la porte et se présente sans armes à l'ennemi. Les Bavarois se précipitent férocement sur lui. Un capitaine allemand eut grand'peine à le sauver. Un instant après, les soldats français étaient faits prisonniers.

Mais la folie témérité du commandant avait inspiré un tel respect à l'ennemi que M. Lambert fut autorisé à garder son épée.

On voit que, dans cet épisode souvent retracé des "dernières cartouches," la stricte vérité n'est pas au-dessous de la légende.

Nouvelles Générales

QUEBEC

—La fête de St Joseph a été célébrée, avant hier, à Québec, avec une grande solennité. A la Basilique on célébrait en même temps le quinzième anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Mgr l'archevêque qui a officié pontificalement, avec M. le grand-vicaire Suzor, comme prêtre assistant et MM. les abbés Donville, du Séminaire de Nicolet et Mathieu, du Séminaire de Québec, comme diacre et sous diacre d'honneur.

Au chœur on remarquait Mgr l'archevêque Taché, Mgr Marquis, protonotaire apostolique, Mgr Pâquet, les grand vicaires Hemel et Lgaré et un grand nombre d'autres membres du clergé.

Le Père Fiévez a prêché un magnifique sermon à la fin duquel il a adressé quelques mots de félicitations à Mgr Taschereau sur son élévation prochaine à la dignité de cardinal.

Après la messe Mgr l'archevêque a donné la bénédiction papale.

La cérémonie du matin s'est terminée par le chant du *Te Deum*.

La clôture de la retraite a eu lieu dans l'après-midi. Après un sermon sur la persévérance, prêché par le Père Debongnie, Mgr l'archevêque assisté de MM. les abbés Têtu et A. Lemieux, a béni la magnifique statue du Sacré Cœur donnée par un certain nombre de dames et de citoyens de la haute-ville. Cette statue restera temporairement dans le chœur. La journée s'est terminée par un salut solennel auquel Mgr Taschereau a officié.

—Dimanche à Québec, en terminant son sermon, à la grand'messe, le Révérend Père Fiévez, se faisant l'interprète des fidèles de la Basilique, a adressé à Mgr l'archevêque ses félicitations à l'occasion du 15ème anniversaire de son sacre, et du grand événement qui, depuis quelques jours, a dit finement l'orateur sacré, "est devenu le secret de tout le monde." L'éminent prédicateur a trouvé des expressions d'une délicatesse et d'un tact admirable, pour offrir au nouveau prince de l'Eglise cet hommage de respect et de vénération filial.

—A l'église St Roch, de Québec hier matin, MM. les pilotes ont fait chanter une messe solennelle d'invocation pour le succès de la prochaine saison de navigation.

M. Philéas Roy, organiste de St Roch, présidait à son instrument. Mlle Nolet et M. Depuis ont interprété magistralement le *Quam Dilecta* de Labilotte, Mme Giguère a chanté un cantique à St Joseph, et M. Endore Lemontagne, un magnifique chant de voyageurs au Dieu de l'Eucharistie.

—Les examens du Service Civil commenceront le 11 mai prochain, à Québec.

—Le temps qu'il faisait hier à Québec: L'ouragan n'a pas persisté aujourd'hui; il s'est apaisé la nuit dernière pour faire place à une température très douce qui fait presque appréhender la pluie. Les toits lancent des giboulés fort désagréables, et la marche est difficile, en raison du peu de consistance de la neige. Le ciel est gris, et la neige a recommencé à tomber cette après-midi

—Nouvelles des Chantiers de Lévis:

Il a régné durant l'hiver assez d'activité au chantier de Davie. A l'heure qu'il est, 50 hommes travaillent activement à la construction du bateau passeur le *South* et aux réparations du remorqueur *Challenger*.

Dans le même chantier, on est à construire le bateau de M. Baker, pour la Grosse Ile, et environ 60 à 65 hommes travaillent à cette construction.

Ce bateau est construit en fer et en bois. MM. Beaulieu et Frères sont aussi à construire, en fer et en bois, un magnifique remorqueur, dont les travaux de construction emploient une trentaine d'hommes.

Aux usines Carrier & Lainé, l'ouvrage n'a pas manqué non plus durant l'hiver, où 125 hommes ont trouvé de l'ouvrage.

On vient de terminer six solivaux en fer, destinés aux bâtisses du parlement d'Ottawa, et que l'on doit expédier sous peu par le Grand Tronc.

—Statistiques vitales du mois de février pour les Trois-Rivières:

Baptêmes, 37; mariages, 7; sépultures, 27.

Les mortalités se divisent dans les âges suivants: enfants au-dessous d'un an, 7; de 1 à 5 ans, 5; de 5 à 10 ans, 2; de 10 à 15 ans, 2. Adultes: 2 filles de 19 et 20 ans; 2 garçons de 19 et 20 ans; 5 hommes mariés de 32, 48, 59, 82 ans; 3 femmes mariées de 48, 55 et 56 ans.

—Vendredi matin, la résidence et le magasin de MM. Petitgrew et Paradis, marchands à l'Ile Verte, ont été détruits par le feu. Le fonds de magasin était assuré pour $3,000 et la bâtisse pour $2,000, ce qui ne représente qu'une faible partie des pertes.

M. M. A Plamondon, fils du juge Plamondon, et représentant la maison Seymour et Cie, de Montréal, a perdu dans l'incendie une caisse d'échantillons, de la valeur de $1,000.

—C'est à la session actuelle du parlement que seront votés les crédits nécessaires au remboursement des montants versés par ceux qui ont pris des licences.

Voici comment se fera ce remboursement.

A la fin de la session, chaque commissaire des licences nommé en vertu de la loi fédérale, sera requis par le gouvernement de transmettre une liste des personnes ayant payé leurs licences, et le gouvernement transmettra directement à chaque personne l'argent qui lui sera dû.

Il est bien entendu cependant que seuls les aubergistes qui auront obtenu une licence, et du gouvernement provincial, auront droit de se faire rembourser. Quand à ceux qui ne se seront munis que d'une licence fédérale, ils n'auront aucun recours à exercer contre le gouvernement.

—On a commencé officiellement vendredi, la construction du nouveau pont sur le St Laurent, à Lachine. La première pierre a été posée sans éclat.

L'affaire s'est passée tranquillement, les seuls témoins étant des personnes intéressées, MM. Peterson, l'ingénieur en chef, Massey l'assistant ingénieur, et R G Reid, contracteur.

On a remis la célébration de la fête au mois de novembre prochain, quand les travaux seront terminés. Alors, le grand chemin transcontinental reliera les deux océans et les provinces maritimes seront en communications directes avec les plus jeunes provinces de la Puissance.

—Il y a eu profession religieuse au monastère du Précieux Sang à Saint Hyacinthe, jeudi. Mgr Raymond a dit la messe de communauté et reçu les derniers vœux de Révérendes Sœurs Marie Alphonse, née Antoinette Raymond, de Saint Hyacinthe, et St Nom de Marie, Mlle Perpétue Leclaire, de Saint Germain de Grantham.

Mlle Marie Louise Brousseau, de Saint Hubert, a pris l'habit sous le nom de Sœur Marie Louise Zéphirin.

La Révérende sœur Marie Alphonse est la fille aînée de M. Alphonse Raymond, marchand de Saint Hyacinthe, et la nièce de Mgr Raymond.

Le sermon de circonstance a été fait par M. l'abbé Larochelle, chapelain des Sœurs de la Présentation de Marie, et la chapelle du monastère contenait beaucoup de parents et d'amis des religieuses, désireux d'être les témoins de cette imposante cérémonie.

Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe a aussi présidé hier, dans la chapelle du couvent de Saint-Joseph, à Sairt-Hyacinthe, la cérémonie d'une vêture et d'une profession religieuse.

Vêture: Marie Célanire Choquet, dite Sœur Marie de Bonsecours, de N. D. de Richelieu; Marie Alice Blanchet, dite Sœur St-Louis de Gonzague, de La Présentation; Marie Cléophée Leblanc, dite Sœur du S. Nom de Jésus, de St-Martin.

Profession: Ombéline Fiteau, en religion Sœur S Benoit Joseph de Ste Marie de la Beauce.

—La coqueluche et la diphtérie font de grands ravages à Richemond.

NORD-OUEST

—Le crédit annuel que le gouvernement impérial se propose de donner à la ligne des steamers qui voyageront entre l'Ile de Vancouver, Hong Kong et l'Australie, est de $500,000. Ce subside sera donné pendant dix ans. Les navires seront de première classe. Ils feront en moyenne quinze nœuds à l'heure, porteront des canons et seront aménagés de manière à pouvoir servir de transport de troupes. En temps de guerre, l'Angleterre aura le droit de se servir de ces steamers comme elle l'entendra. Les troupes que ces navires transporteront en temps ordinaire voyageront sur cette ligne au prix coûtant.

—Extrait d'une lettre du Nord-Ouest publiée dans le *Courrier de St Hyacinthe*:

Jamais nos compatriotes ne pourront à l'avenir compter sur de meilleures chances pour s'établir ici. Tout le long de la Rivière Rouge, sur les lignes de chemin de fer à proximité des stations, il est possible pour un homme ayant un petit capital de se faire pour le moment, un chez soi chez soi, et pour l'avenir, une grande aisance. Combien n'y a-t-il pas de petits propriétaires dans vos environs qui végètent sur une propriété, et qui voient le moment où leurs enfants les laisseront, parce que leur propriété ne sera pas assez grande pour être divisée entre chacun de ces enfants, qui pourraient, en réalisant leur avoir, venir se mettre dans notre province en état d'établir en quelques années, en quelques mois, je dirais même, tous leurs enfants autour d'eux, et mieux que ces propriétaires ne sont eux-mêmes à l'heure actuelle.

Willis & Cie

Cette maison si entreprenante et si bien connue a tout dernièrement augmenté considérablement son commerce de gros et de détail. MM. Willis & Cie ont aujourd'hui le contrôle de tout le territoire qui s'étend de l'est de Toronto jusqu'à la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard.

La machine à coudre *Wanzer*, à médaille d'or, qui a obtenu un grand succès sous l'administration de cette maison sera exposée à l'Exposition Coloniale à Londres. Pour décrire toutes les perfections de la *Wanzer*, çà prendrait tout un volume. Aussi ne nous bornerons nous qu'à faire quelques observations sur les dernières améliorations apportées à la *Wanzer* pour la rendre la grande favorite des dames, comme elle est.

Une force de six onces suffit à la *Wanzer*. Elle est si facile à conduire qu'une malade peut s'en servir sans se fatiguer. Elle ne fait presque pas de bruit quand elle est en mouvement. Tous les principales parties sont en acier anglais. Elle est ajustable et automatique presque en tous points. Tout dernièrement on lui a ajouté un nouveau set de petits instruments. Il est si facile d'en enfiler l'aiguille qu'un aveugle peut s'en servir. La navette se remplit seule, ce qui épargne beaucoup de temps. La *Wanzer C* a une machine à broder des plus perfectionner avec laquelle on peut faire n'importe quel ouvrage.

La Wanzer C est la seule Machine à coudre qui a gagné la médaille d'or aux expositions canadiennes, depuis plusieurs années, et la médaille d'or aux différentes expositions de l'Univers. *La Wanzer C* est aujourd'hui vendue dans toutes les parties du monde civilisé, ce qui est un succès bien flatteur.

MM. Willis & Cie ce sont engagés à vendre 5000 Wanzer par année ce qui est presque les ⅔ de ce que fait la manufacture, et cela pour cinq ans.

Ils ont aussi des contrats pour la vente de pianos et d'orgues. Ils sont les seuls agents pour l'orgue de Bell, Uxbridge, et de plusieurs facteurs canadiens et américains de première classe. Ils ont inauguré un nouveau système dans le commerce de pianos; un seul piano étant vendu au prix de plusieurs. Quelques marchands se sont récriés contre cela, mais la maison Willis & Cie préfère faire un petit profit et vendre beaucoup.

Affaires municipales

Conseil de Ville

Il y a eu séance du conseil de ville, hier après-midi, sous la présidence de Son Honneur le maire Beaugrand.

Présents: les échevins Grenier, Jeannotte, Préfontaine, Archibald, Rainville, Perreault, Malone, Rolland, Hamelin, Wilson, Brunet, Villeneuve, Lamontagne, White, Lee, Kennedy, Dufresne, Berger, Mathieu, Mooney, Beausoleil, Laurent, Gauthier, Holland, Gray, Martineau, Stevenson, Farrell, McShane, Dubuc, Mount.

Après la lecture et l'approbation des rapports de différents comités s'engage la discussion sur la question de capitation du suffrage municipal soumis en vertu d'un rapport du comité des présidents adopté à sa séance de samedi dernier.

L'échevin Grenier en faisant motion que le rapport en question soit adopté par le conseil dit que la raison qui a engagé le comité des présidents d'imposer la taxe du suffrage, est le mauvais état des finances de la ville. Il ajoute que cette taxe sera perçevable par la cité comme toutes les autres taxes et tous ceux qui ne l'auront pas payé le 31 décembre, seront privés de leur droit de vote aux élections municipales qui suivront. On estime à 30,000 le nombre des citoyens qu'atteindra le nouvel impôt, par conséquent, ce seront $30,000 de revenu qui aideront à payer la dette de la cité.

L'échevin Beausoleil se plaint que la taxe de suffrage que l'on veut imposer à toute la population de Montréal et qui atteint surtout les classes laborieuses et pauvres n'est ni juste ni raisonnable. C'est *une chose inouie qui ne se voit plus* dans aucun pays, et d'ailleurs que rapportera-t-elle à la ville, qu

CE QUI SUIT a paru dans notre Extra

CA ET L

Nous avons dernièrement publié un entrefilet du *Canadien* de Saint Paul, d'où il semblait que l'inauguration du premier chemin de fer au Canada remontait à 1843, date plus rapprochée que celle qui avait été admise jusque là, puisqu'il était admis généralement jusque là que la première voie ferrée du Canada, n'avait été inaugurée qu'en 1850.

Nous recevons aujourd'hui de M. F. Lafond de Henryville une correspondance d'où il résulte que le premier chemin de fer qui ait existé au Canada fonctionnait en 1836.

Voici cette intéressante communication pour laquelle nous remercions notre correspondant :

Henryville 17 Mars 1886.

A M. le Directeur, de L'ETENDARD,

Monsieur,

En parcourant votre journal du 16 courant, j'y ai trouvé un article reproduit du *Canadien de St Paul* où un M. I Ménard actuellement de Minneapolis et autrefois de Laprairie fait remonter l'époque de la construction du chemin de fer entre Laprairie et St-Jean à 1843. Tout en approuvant M. Ménard qui fait son possible pour montrer que le Canada n'est pas aussi en arrière qu'on l'a prétendu, permettez moi de vous dire que ce monsieur malgré toute sa bonne volonté fait erreur de plusieurs années encore.

Je suis en état de vous dire et de vous prouver que le chemin de fer en question a été construit au plus tard, en 1836.

Pour preuve de ce que j'avance, que l'on consulte les anciens habitants qui se trouvent dans les environs et tous vous diront que les faits que j'avance, sont parfaitement vrais.

Une autre preuve à l'appui de mes prétentions ; C'est que les patriotes, faits prisonniers en 1837, dans le voisinage de St Valentin et dans ses alentours, [au nombre de trente deux, je crois] ont été conduits à St Jean et de là en char jusqu'à Laprairie.

Comme vous le voyez, M. le directeur, voilà un fait trop remarquable pour être oublié, surtout par moi, qui quoique bien jeune alors, l'ai toujours conservé dans ma mémoire pour la bonne raison qu'il m'a été souvent raconté par un de ces braves patriotes qui m'était doublement cher.

Votre très dévoué

F. LAFOND.

Parlement Fédéral

5ième Parlement. — 4ième Session

CHAMBRE DES COMMUNES

Séance du 22 Mars

(Suite)

SEANCE DU SOIR

L'honorable M. THOMPSON reprend son discours et prouve que dans le cas de Riel comme dans celui de tous les autres prisonniers trouvés coupables aux assises criminelles, l'exécutif était justifiable avant d'exercer sa prérogative de pardon de consulter le dossier de l'accusé et de considérer ses offenses passées.

Riel ne s'est pas rendu volontairement au général Middleton ainsi qu'on l'a prétendu, mais il a été cerné et fait prisonnier plusieurs jours après que le commandant des forces canadiennes eut négocié sa reddition avec lui.

On a prétendu que le crime de Riel était de nature politique et devait pour cela mériter la clémence de la Couronne. Au point de vue technique, la trahison est bien un crime politique, mais elle ne saurait être pardonnée dans tous les cas ; dans le cas, par exemple, d'un individu qui tuerait le chef de l'Etat. Les troubles créés par Riel avaient pour objet d'empêcher une agitation constitutionnelle. Ce qu'il voulait, suivant ses propres termes, c'était une guerre d'extermination.

Sur la question d'insanité l'opposition a cité le cas de lord George Gordon, en Angleterre, pour prouver que Riel n'aurait pas dû être exécuté. Il y a une légère différence entre les deux cas ; c'est que Riel a été trouvé coupable par le jury, tandis que lord George Gordon avait été acquitté. (Applaudissements.)

La loi veut qu'aucun condamné ne soit exécuté s'il est frappé d'aliénation mentale après sa conviction. La commission de médecins nommés par le gouvernement a constaté qu'il ne s'était produit aucun changement dans l'état mental du prisonnier après son procès.

Pour ce qui est de la recommandation à la miséricorde de la cour et du témoignage donné sur ce point par un des jurés, rien au cours du procès n'a été allégué ni ne pouvait l'être pour prouver que les troubles étaient dus à la mauvaise administration du gouvernement. Ceux qui connaissent le droit criminel savent que l'exécutif n'est pas obligé d'écouter l'appel fait à la miséricorde de la cour par le jury.

Les divers sursis accordés au condamné ont été nécessités par des appels successifs aux tribunaux des différentes juridictions.

L'exécution de Riel s'imposait au gouvernement au nom de la loi, de la justice, et la tranquillité future du Nord-Ouest. Le gouvernement a été tenu de prouver à la nation qu'il était assez fort pour faire respecter la loi et punir ceux qui la violent.

A ceux qui auraient voulu une commutation à cause de leur répugnance pour la peine de mort, je dirai comme cet homme d'Etat français dans une circonstance à peu près analogue : "Que les assassins commencent." (Applaudissements prolongés.)

L'hon. M. DAVID MILLS, l'ex-ministre de l'intérieur dans le gouvernement Mackenzie, dit que les partisans du gouvernement actuel avaient prétendu que l'opposition avait peur de définir sa position sur cette question. Il rappellera aux honorables messieurs de la droite que le député de Huron (M. Cameron) a clairement défini sa position ; que le chef de l'opposition a fait de même, et qu'il (M. Mills) se proposait de voter conformément aux vues exprimées par ces messieurs. Il pense que tout homme à l'esprit droit est convaincu que le gouvernement s'est trompé, et qu'il n'a pas agi à l'égard de Riel avec ce même esprit de justice qui l'a guidé dans d'autres circonstances. Il retrace au long les événements qui produisirent la révolte.

Sur la question de la folie de Riel il affirme que c'est une règle de loi qu'un acte criminel, commis dans l'empire de la folie, comme c'est le cas pour Riel, enlève toute la responsabilité de l'individu qui le commet.

Il ne prétend pas que Riel aurait dû être acquitté. Selon toutes les probabilités, et si l'on s'en rapporte à la preuve, il aurait été d'accord avec le jury sur son verdict, mais l'ensemble de la preuve démontre que la peine capitale n'aurait pas dû être infligée à un homme tel que Riel, tout comme à un fou.

Le gouvernement s'est départi de la règle légale bien établie, en permettant l'exécution de la sentence de mort dans le cas de Riel.

Il a appliqué à Riel une règle différente de celle qu'il a appliquée dans d'autres cas, parce que, pour administrer la loi avec équité et l'appliquer comme elle doit être appliquée, il était nécessaire dans ce cas d'user des pouvoirs judiciaires qui incombaient au gouvernement comme Cour d'Appel de Clémence d'exercer la prérogative du pardon et de commuer la sentence de Riel en emprisonnement au pénitencier à perpétuité.

M. Orton propose l'ajournement des débats.

Sir Hector Langevin dit que les deux côtés de la Chambre devraient en venir à une entente sur le jour où l'on prendra le vote sur la motion. Il suggère que les débats prennent fin mercredi.

L'hon M. BLAKE dit qu'en ce qui le concerne personnellement il est bien prêt à mettre fin aux débats dès demain ; mais, vu le caractère particulier de ces débats, il ne peut s'engager définitivement en rien. Il s'efforcera, cependant, de persuader à ses amis d'accéder à cette proposition.

M. IBESSON appelle l'attention de la Chambre sur le fait que jeudi est jour de fête, et il suggère que, dans le cas où le vote serait pris mercredi, la Chambre pourrait s'ajourner au lundi suivant.

Sir Hector Langevin dit qu'il annoncera à l'ouverture de la Chambre à la séance d'aujourd'hui, ce que le gouvernement entend faire au sujet de cette proposition.

La Chambre s'ajourne à 12.45hrs a.m.

LES LICENCES

Les commissaires pour les licences se sont réunis cette après-midi et ont accordé leurs licences aux personnes dont les noms suivent :

RESTAURANTS

Napoléon Richard 275 Notre-Dame, W Lennan 608 Lagauchetière, Michel Renaud 661 St Laurent, Nazaire Gauthier 296 St St Laurent, Wm Lynnam 339 St Laurent, Adolphe Compain 118 St François-Xavier, James Galvin 1152 Notre-Dame, Fred Riket 48 St Vincent, M. O'Laglin 22 Ottawa, Thomas H Waddell 691 Craig, Michel Martin 428 Lagauchetière, G A Ormoud 899 Ste Catherine, Aug Martel 408 Lagauchetière, James Duggon 21 rue Ottawa, Mederic Guilbaut 313 Craig, Wm. Creamer 111 Lamontagne, F X Lapierre 2583 Notre-Dame, N J Vogt 58½ Craig, James Dohessy 125 Grand-Trone, *Bernard Tarsey 710 Craig, Alp Pilon 247* William, Léandre Dorais 2119 Notre-Dame, Gaspard Mathieu 10 William, J B Lépine 1253 Ontario, John Cauniff 155 Wellington, M F Nolan, 1964 Notre-Dame, Thos. Dyment, 1974 Notre-Dame, Basile Côté 2220 Notre-Dame, Auguste Renaud 114 William, Cléophas Chenette 519 William, Hector Dubois 20 Carré Chabeiller, William Carson 214 McGill Edmond St Georges 992 Ste Cacherine, Edmond Meunier 1074 Ste Catherine, Carmel Hudon 106 St Laurent, James Roberts 488 Lagauchetière, Théo. Castonguay 12 St Jacques, Pierre Rivard 64 place Jacques-Cartier, William Kearnes 41 St Paul, Léon Richard 7 Claude, George Maybank 4 St Jacques, Ferdinand Dagenais 1570 Notre-Dame, James Fahey 15 Gosford, Médard Latendresse 517 St-Laurent, Maxime Vézina 531 Ste Catherine, Magloire Dumont 580 Ste Catherine, Alphonse Peltier 263 Craig, Elzéar Parent 294 Craig, Joseph Rousseau 1149 Notre-Dame, Adol. Chartier 1181 Notre-Dame, Calixte Parent 183 Ste Catherine, Japhet Giguère 241 Ste Catherine, Damase Roy 415 Notre-Dame, Jos Langlois 773 Ontario.

HOTELS

John Scott 576 Wellington, Wm Henderson 125 Congrégation, Modeste Piché 98½ Commune, Philippe Monette 59 Centre, Arthur Brennan 2 Carré Chaboillez, Louis Larin 27 do, Olivier Salva 35 do, Ludger Leroux 2219 Notre-Dame, Thomas Styles 534 St Jacques, Têtes. Lagannière 319 Commissaires, F Larin 1634 Notre-Dame, Jos Moyen 12 Casernes, M. Raymond 205 St Paul, Etienne Aubry 119 St Laurent, Antoine Saint André 410 rue Lagauchetière, Napoléon Granger 369 rue Craig, Louis Lapointe, 1007 Ontario ; Albert Menard, 1137 Ontario ; F Lavoie, 1177 Ontario ; W Bogie, 636 Notre-Dame ; Damase Roy, 599 Notre-Dame ; Léon Lapointe, Terrain des Abattoirs ; Damase Ouimet, 150 St Laurent ; Ed Girard, 247 St Laurent ; Olivier Vallières, 317 St Laurent ; J B Fafard, 182 George-Hypolite ; James Main, 33 Cathédrale ; Alfred Rodrigue, 958 St Jacques.

NOUVELLES A LA MAIN

Un de ces candidats à perpétuité, comme en possèdent en France certains arrondissements privilégiés, passe en police correctionnelle sous la prévention de tapage.... électoral. Le président procède à son interrogatoire :

—Comment vous nommez-t-on ?

—Quelle plaisanterie ! *On ne me nomme pas.* J'ai été blackboulé à toutes les élections.

***

Guibollard a un projet terrible à soumettre au ministère de la guerre.

Article unique : Le port de la barbe sera gratuit, obligatoire et tricolore !

***

A la chambre des députés :

—La majorité, mon cher collègue, sera un pur calcul de mathématique.

—Je sais bien... il suffira de déplacer les *zéros*.

***

—L'autre soir, au cercle dont fait partie Timoléon, on causait duel.

—Moi, dit-il, j'ai eu dans ma vie beaucoup d'affaires, et j'en suis sorti sain et sauf.

—Vraiment ! s'écrie quelqu'un. Vous êtes donc très fort à l'épée, au pistolet ?

—Je n'ai jamais su tenir une épée ni manier un pistolet.

—Mais alors que faisiez-vous, une fois sur le terrain ?

—Je faisais... des excuses !

***

Les variations de température ! Lisez ces dépêches, que le hasard met dans un journal l'un à côté de l'autre :

Paris.—Les courants sont très vifs, le thermomètre baisse. [La journée paraît devoir être très froide.

Sofia.—Les Serbes sont en présence de l'ennemi, la journée paraît devoir être très chaude !

CHAPEAUX PAR MILLIERS

Chapeaux—Chapeaux—Chapeaux—Chapeaux—Chapeaux— Chapeaux — Des milliers de chapeaux.

Nous venons de recevoir tous nos chapeaux pour le commerce d'été. Ces chapeaux viennent directement des meilleures manufactures anglaises, américaines et canadiennes.

Nous fabriquons, nous-mêmes les *pull-overs* et les chapeaux de soie. Nous vendons, nos *pull overs* première qualité, $2.50 seulement.

N'oubliez pas de faire réparer vos vieux *pull-overs* et chapeaux de soie. Venez nous voir avant d'aller ailleurs. Un seul prix.

CHS DESJARDINS & CIE
No 637 et 639 rue Ste Catherine
Aux 3 chevreuils
Montréal.

Un moment d'attention

Pour payer à bon marché et en même temps, avoir du beau et du beau, il faut aller au Grand Syndicat de la Puissance, 647 et 649, rue Sainte Catherine (ancien magasin Pilon.)

Frais et odoriférants

Tel est la qualité des cigars de la manufacture S. Davis & Fils, particulièrement les trois marques suivantes, si bien connues au Canada : le " Cable " El Padre " et le " Modern. "

Essayez-les.

Supérieurs à aucun.

Les meilleurs juges de cigars considèrent que l'El Patre et le Cable sont supérieurs à aucun manufacturé au Canada

Essayez-les.

—Pourquoi ne pas acheter une bonne montre en or ou en argent ! avec vos économies de chaque semaine, chez Fortier & Cie, 865 Ste Catherine.

Singulière découverte

Le corps d'un homme trouvé mort dans un arbre

On nous écrit de Rochester New York, en date du 22 courant pour nous donner quelques détails au sujet de la découverte d'un cadavre. Il appert que ces jours derniers trois hommes se trouvant dans la nécessité de passer la nuit dans la forêt de Galveston, (Etats-Unis), l'un d'eux abattit un vieil arbre creux pour faire du feu. Dans sa chute l'arbre se fendit, et les trois hommes furent terrifiés en apercevant un squelette humain. Ce squelette avait la tête vers le haut de l'arbre.

Des recherches furent faites et l'on trouva à ses pieds un vieux couteau de poche. A l'intérieur de l'arbre, vers la hauteur des épaules, on voyait quelques marques indistinctes faites dans le bois, et ressemblant à des lettres ou plutôt à des chiffres. Sur un des côtés de l'arbre l'on apercevait un petit trou rond de la grandeur d'une piastre américaine et qui avait été percé de travers en travers. Les deux lames du couteau étaient aussi brisées. On peut distinguer sur l'arbre les lettres "Bu" et le chiffre "8".

Il est impossible dans le moment de se procurer d'autres détails sur ce drame ; mais on croit que ce cadavre doit être celui d'un pionnier du pays, qui, probablement poursuivi par les nombreux sauvages qui habitent cette forêt, se serait tout naturellement refugié au faite de cet arbre creux pour ainsi échapper aux mains de l'ennemis, il serait tombé dedant et ensuite il lui aurait été impossible d'en sortir.

L'arbre porte encore les marques des efforts frénétiques qu'il a fait pour recouvrer sa liberté.

Cette mystérieuse affaire est le sujet des conversations du jour, et l'on se perd en conjectures sur ce drame.

LA DIME

Sa Grandeur Mgr de Montréal, dans une circulaire récente à son clergé, exposait les motifs sur lesquels repose l'obligation pour les fidèles de concourir à l'entretien de leur pasteur et appuyait sur la gravité et l'importance de ce devoir.

Pour que tous les fidèles se persuadent de plus en plus que c'est un devoir de conscience pour eux de donner, chaque année, à leur pasteur respectifs la légère offrande qui leur est imposée, il est enjoint à chaque confesseur, à l'occasion des confessions pascales surtout de le leur rappeler.

M. l'abbé Sentenne, en commentant cette circulaire, dimanche, au prône de Notre-Dame, a fait remarquer que pour les paroisses Notre-Dame, St Patrice et St Jacques, les fidèles ne doivent pas oublier qu'en payant cette dîme, ils ne font que verser leur argent dans une caisse qui est la leur, puisque ces dîmes sont pour les fabriques et non pour l'entretien des prêtres qui desservent ces paroisses.

MORTE SUR LA RUE

Encore une mort subite à enrégistrer. Ce matin vers sept heures mademoiselle Marie Caron qui demeure au No 418 de la rue Lagauchetière sortit de chez elle pour se rendre au magasin de M. Carsley où elle est employée. A peine était-elle rendue au coin de la rue St Laurent qu'elle fut prise d'une hémorrhagie.

Trop faible pour se soutenir elle s'appuya sur un mur et tâcha de se traîner jusque chez elle. Mais les forces lui manquèrent pour mettre son dessein à exécution ; elle s'affaissa sur le trottoir. Le sang lui sortait par la bouche et par les oreilles. Madame Thérien, sa voisine à qui on vint subitement annoncer cette nouvelle, en fut tellement saisie qu'elle en perdit connaissance. Pendant plusieurs heures on a craint pour sa vie.

M Thérien s'élança dehors au secours de Mademoiselle Caron qui mourut dans ses bras en arrivant à la maison. Le Dr Gauthier constata qu'elle était morte d'une hémorrhagie pulmonaire. Elle était la sœur de M. Caron, actuellement prote au journal *Le Monde*.

Cette fin si subite et si inattendue a causé beaucoup d'émoi dans les environs.

On ne croit pas que le coroner soit appelé à tenir une enquête.

Dangereuse rencontre

Un jeune Irlandais, émigrant du Cornwall, descendait Vendredi dernier du train arrivé après-midi à la gare Bonaventure, quand il fut accosté par un individu qui lui dit : " Bonjour camarade comment vas-tu." Avant que l'autre fut revenu de sa surprise, il commence par lui raconter qu'il est envoyé du Cornwall par des armateurs, pour placer des marchandises ici, il lui cite des noms de marchands du Cornwall bien connus.

Après quelques préliminaires sur ses affaires, il lui dit qu'il a des marchandises à retirer de la douane et qu'il n'a pas sur lui l'argent nécessaire pour payer les droits de frei, ce qui lui cause un grave préjudice. Le naif Irlandais trop confiant et séduit par les belles promesses du filou lui avance l'argent qu'il possédait, soit $30,65, l'autre les empoche et lui dit : " attends-moi là, je reviens," mais hélas il n'est pas revenu, et le volé n'a eu que la maigre ressource d'aller déposer sa plainte au Bureau de Police.

Les recherches qui ont été faite pour retrouver l'audacieux malfaiteur n'ont pas encore abouti, mais des indices certains que l'on a recueillis font présumer qu'il tombera bientôt entre les mains des policiers.

Fête de famille

Dimanche soir, 21 mars, tous les enfants de Mme David, épouse de M. Louis David, entrepreneur de cette ville, se réunissaient pour fêter le quarante-huitième anniversaire de sa naissance. A cette occasion, M. E Bigras, de la Côte des Neiges, lui présentait, au nom de tous, une riche montre d'or, sincère témoignage de leur reconnaissance, pour la meilleure des mères.

Une magnifique adresse fut lue par Mme O. Renaud et un joli bouquet lui fut donné par Delle P. Bigras, enfant de deux ans et demi.

L'on sait comment Madame David sait faire les choses ; aussi, inutile d'ajouter que cette fête a été une des plus belles fêtes de famille.

Nouvelle compagnie de chemin de fer

A la prochaine session de la Législature de Québec, application sera faite par Mers Ives, Brown et French, avocats de Sherbrook, pour un vote incorporant une nouvelle compagnie de chemin de fer, autorisée à construire, à posséder et exploiter une voie ferrée à partir d'un point situé, à ou près du village, dans la comté d'Arthabaska et Wolfe, en soudant ensemble les lignes du Grand Tronc et du Québec Central.

La "Dominion Safety Fund." assurance canadienne

Le système d'assurance sur la vie le moins dispendieux ! le plus sûr ! qui ait jamais été imaginé. On demande des agents pour la province de Québec. Bureau No. 62 rue St Jacques Montréal.

6m 1m.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le service anniversaire de feu M. F X Beaudry, sera chanté, mercredi, 24 courant, à l'église Notre-Dame à 8 hrs a.m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

R. I. P. 24.22m.

Aux gens de la campagne.

Nous vendons toutes sortes de bijoux à crédit, au même prix que pour argent comptant.

En venant à la ville, arrêtez nous voir et vous serez convaincu de ce que nous avançons.

FORTIER & CIE.
865 rue Ste. Catherine, entre la rue Elizabeth et Sanguinet.

TELEGRAPHIE GENERALE

Médailles du Nord-Ouest

Ottawa 22—Les médailles qui doivent être distribuées aux volontaires qui ont pris part à la campagne du Nord Ouest sont arrivées d'Angleterre. Le général Middleton dit que la distribution n'aura pas lieu avant quelque temps, car il faudra graver sur chaque médaille le nom de celui auquel elle est destinée, son rang et le corps auquel il appartient. Cet ouvrage sera fait à Ottawa.

Anniversaire de la bataille de Cut-Knife

Ottawa 22—Les éclaireurs d'Ottawa se proposent d'organiser un dîner pour célébrer l'anniversaire de la bataille de Cut-Knife.

Amnistie

Ottawa 22—M. Pierre Parantière emprisonné pour trahison au mois d'août dernier vient de recevoir son pardon. C'est un homme parfaitement respectable qui, quoi qu'il fut âgé de 74 ans, n'a pas hésité un instant à prendre la défense de ses concitoyens.

Un acte charitable

Ottawa 22—Son Excellence le gouverneur-général a souscrit la somme de $240 pour venir en aide aux pêcheurs indigents de la Gaspésie.

Différend réglé

Hamilton, Ont, 22—Le différend survenu entre les briquetiers et les entrepreneurs a été réglé à la satisfaction de tous.

Les entrepreneurs ont consenti à acquiescer à la demande des briquetiers qui exigeaient un salaire de 30 cts par heure pour une journée de neuf heures. L'an dernier les briquetiers travaillaient au prix de 27½ cts par heure.

Les projets de M. Gladstone

Londres, 22—*On annonce que le premier* ministre se propose de nommer une commission d'experts pour fixer la valeur des propriétés des landlords en Irlande. De cette façon l'Irlande deviendra débitrice du gouvernement impérial pour toute la valeur de ses terres. La dette devra être payée dans 50 ans principal et intérêt, après quoi les détenteurs deviendront réellement propriétaire du sol.

La veuve du Gén Hancock

Washington, 22—La chambre a accordé à la veuve du Gén Hancock une pension annuelle de $2000.

La tempête.

Boston, 22—La tempête qui a sévi hier sur une partie de la côte a été des plus rigoureuses. Le vent a soufflé avec force pendant 36 heures et la mer était très haute. Des dommages considérables ont été éprouvés sur la côte et à Mantosket une grande partie du chemin de fer a été défaite.

L'Empereur Guillaume

Berlin, 22—Le retour à la santé de Guillaume est attribué à la chaleur des jours derniers.

Aujourd'hui on a célébré le 89e anniversaire de naissance de l'Empereur. Les journaux profitent de l'occasion pour faire son éloge.

Samedi soir l'Empereur a assisté à une représentation de tableaux vivants dans la salle de l'Opéra. On a aussi, à cette représentation, exécuté un oratorio de Liszt.

Puits de pétrole en Egypte.

Londres, 22—La découverte d'un puits d'huile de pétrole dans l'Egypte méridionale intéresse beaucoup le public.

Le correspondant du *Times* à Suez dit que, même sans avoir les appareils nécessaires à l'exploitation, 15 à 20 barils de pétrole ont été retirés en un seul jour d'un puit.

Ces puits ne sont pas très éloignés de la mer Rouge et sont d'un accès facile.

Rebelles défaits.

Rangoon, 22—Le général Prendergast a battu et dispersé une bande considérable de rebelles dans les environs de la ville de Yemethen. Le chef des rebelles a été capturé grâce au secours de quelques missionnaires américains.

Nouvelle grève

New-York 23—La commission d'arbitrage entre les chefs de l'industrie de la confection des vêtements de femmes et leurs ouvriers n'a pu arriver à faire accepter un arrangement malgré une longue conférence qui a eu lieu hier.

Aujourd'hui trois mille ouvriers en confections et leurs auxiliaires entreront en grève.

L'âge du recrutement

Vienne 23—En raison de l'apparence physique peu satisfaisante des recrues qui entrent dans l'armée autrichienne, un projet de loi va être déposé au parlement pour porter à 21 ans l'âge à partir duquel les jeunes gens du pays seront astreints au service militaire.

L'Institut Pasteur

Paris 23—Les donations pour l'Institut Pasteur s'élèvent maintenant à 407,500 francs. Le plus fort don est celui de Madame Heine-Furtado, la veuve du riche banquier qui a donné 62,500 francs.

Banquets

Londres 22—Des banquets ont été donnés hier soir dans les grandes villes d'Europe par les représentants de l'Allemagne, ambassadeur ou consuls, et par les colonies allemandes en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de l'Empereur Guillaume.

La crise ministérielle anglaise.

Londres, 23. Le *Daily News* s'exprime ainsi au sujet de la situation politique :

Tous les efforts pour arriver à un compromis ont échoué ; la crise éclate à propos de la question agraire parceque c'est la première question qui s'est présentée au cabinet. MM. Chamberlain et Trevelyan sont des ennemis implacables du projet d'introduction du *Home-Rule* en Irlande.

M. Gladstone est très contrarié des rapports erronés qui ont été transmis au public sur ses projets.

La publication officielle de ces projets montrera qu'ils diffèrent sensiblement de tout ce qui a été dit à leur sujet.

Voyage à Rome

Londres 23—Le Dr Herbert Vaughan, évêque catholique de Sanford est allé Rome pour consulter le Souverain-Pontife sur la question de la participation des catholiques à la " Primrose League."

La détresse en Irlande

Dublin 23—M. Juke, commissaire du gouvernement, est arrivé à Clifton, comté de Galway ; il a télégraphié au Secrétaire en chef Morley que la détresse des habitants est immense ; il propose la construction de quais et de cales mobiles le long de la côte pour donner du travail aux ouvriers sans ouvrage.

L'anniversaire de l'Empereur

Berlin, 23—Pendant la soirée l'enthousiasme de la foule n'a fait qu'augmenter.

Les rues étaient pleines de promeneurs à pieds et en voiture.

Jusqu'à minuit, le palais royal a présenté un aspect magnifique, des cordons de gaz merveilleusement disposés contribuaient à une splendide illumination.

L'empereur n'a pas cessé de recevoir une foule énorme de personnes venues pour lui offrir leurs félicitations.

A la réception des généraux de l'armée, l'empereur Guillaume a exprimé sa grande satisfaction des relations amicales entretenues par l'Allemagne avec toutes les Puissances étrangères.

L'emporium du jour

On est tout surpris de voir autant de belles et bonnes marchandises au Grand Syndicat de la Puissance, 647 et 649, rue Ste Catherine (ancien magasin Pilon).

—Les cotons jaunes et les cotonss blanc sont toujours vendus au prix du gros, au Syndicat Canadien, Dupuis Dupuis et Cie, coin de la rue Ste Catherine et Amherst, à boule d'or.

20 Mars 1886.

Colonne Carsley

BELLES ETOFFES A ROBES!

Belles Etoffes à Robes,
Belles Etoffes à Robes,
Belles Etoffes à Robes,
Belles Etoffes à Robes,

Belles Etoffes à Robes
Belles Etoffes à Robes
Belles Etoffes à Robes
Belles Etoffes à Robes

Les Nouvelles Etoffes à Dobes du Printemps pour 1886 sont plus belles que jamais, tant pour les couleurs que pour les patrons. Voyez-les chez

S. CARSLEY.

SOIRIES! SOIRIES!

Soieries,
Soieries,
Soieries
Soieries,
Soieries,
Soieries,
Soieries,
Soieries,
Soieries,
Soieries,
Soieries,
Soieries,

SOIERIES! SOIERIES! SOIERIES!

A vendre durant dix jours, un gros lot de Soies Unies et de Couleur Gros Grain pour Robes à des prix extrêmement bas. Toutes à des prix spéciaux.

S. CARSLEY.

SATIN TURC,

Sat'n Turc
Satin Turc
Satin Turc
Satin Turc
Satin Turc

Nos Satins Noirs sont vendus de 5c. à 15, la verge plus bas que les prix réguliers de Montréal. Ces marchandises sont tout soie, très en vogue depuis plusieurs années et vraiment supérieures.

TOUT VENDU,

Tout vendu,
Tout vendu,
Tout vendu,
Tout vendu
Tout vendu.

La demande a été si grande pour le Fil de Brock que nous en avons déjà vendu plusieurs lot ; mais nous en aurons sous peu un autre lot. Les dames raffolent du Fil de Brock, pour coudre à la main ou à la machine.

Rafraîchissement !

Une salle de rafraîchissements pour les dames est maintenant ajoutée à la salle d'attente du second étage.

Du thé, du café, du chocolat, du " Fluid Beef ", des gateaux, des petits pains et du beurre sont prêts à la disposition des clientes.

Tout est de la meilleur qualité et les prix sont modérés.

S. CARSLEY.

S. CARSLEY

765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777

Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

DECES

CARON.—En cette ville, le 23 courant, Marie Caron, fille de Joseph Hilaire Caron, âgée de 29 ans 7 mois.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, 418 rue Lagauchetière, vendredi le 26 courant à 6½ hrs a.m., pour se rendre à l'église Notre-Dame et de là au lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations.

Assaut et batterie

Le grand connétable Bissonnette a arrêté ce matin deux individus du nom de James Connolly et Moïse Baiguet, accusés d'assaut et batterie sur la personne de Joseph Rousseau.

Les pieds et les poings ne faisant pas assez leur devoir, la neige s'est mise de la partie et le pauvre Rousseau en a eu plus qu'il ne lui en fallait.

Les deux accusés ont comparu ce matin devant le magistrat de police et leur procès a été remis à plus tard.

—Voulez-vous mettre de côté 50 cts. par semaine pour vous procurer les plus beaux bracelets.

Allez rendre visite le soir, chez
FORTIER & CIE.
8$5 rue Ste. Catherine.

Vol de montre

Marguerite Graham et Jannie Edward, qui ont déjà atteint l'âge respectable de 40 ans, n'en sont pas plus respectables pour cela.

Ces jours derniers elles ont volé une montre en or à un employé du Grand Tronc du nom de Hancock.

La police s'est mise de la partie et force fut aux deux voleuses de passer la nuit au poste.

Elles subiront leur procès sous peu.

DEVALISE

Hier soir, vers cinq heures et demie, M. Louis Emond, qui demeure au No. 352 de la rue Richemond, prenait le train de St Jérôme en destination de Lachute.

Empêtré de profession il se rendait à Lachute avec une valise qui contenait des hardes et ses outils.

Le temps de prendre son billet au guichet un voleur trouvant la valise de son goût s'en empara lestement et se sauva. Cela fut si vite fait que M Emond ne s'en aperçut aucunement.

Le détective Gladu à qui l'affaire a été confiée est sur les traces du voleur.

FEU

Hier matin, vers 5½ hrs, une alarme a été sonnée à la boîte 19, pour un incendie qui venait de se déclarer dans le magasin de M. Joseph James, charpentier, coin de l'avenue Busby et rue Latour. Grâce à la promptitude des secours, les flammes furent rapidement maîtrisées.

On évalue les dommages à $5,000 pour les marchandises et le matériel et à $2,000 pour l'immeuble qui appartient à M. W Smith, le tout couvert par les assurances.

Les pompiers du corps de sauvetage ont rendu de grands services en parvenant à sauver une forte quantité de marchandises.

—Plus de 500 pièces d'indiennes, patrons nouveaux, couleurs garanties sont vendues au prix coutant durant la semaine au coin des rues Amherst et Ste Catherine, au Syndicat Canadien, Dupuis, Dupuis et Cie, à la boule d'or.

—Madame, mettez de côté $1.00 par semaine sur vos dépenses de maison, et allez vous acheter une belle montre en or, chez

FORTIER & CIE.
865, rue Ste. Catherine.

DIVIDENDES

—Les créanciers de la Banque d'Echange ont reçu hier 3 pour cent sur leur dividende.

—La compagnie de Téléphone Bell vient de déclarer un dividende trimestriel de deux pour cent, payable le 15 avril prochain.

MORS AUX DENTS

Vers deux heures et demie cette après-midi un cheval attelé à un *sleigh*, a pris le mors aux dents sur la rue Cathédrale, et dans sa course vertigineuse, la voiture vint en contact avec une voiture d'express lourdement chargée de marchandises d'épicerie.

Cette voitures d'express fut considérablement endommagée sans compter que ses produits furent pour la pluplart renversés dans la rue.

Assemblée

Mercredi 24 courant, à l'Orphelinat des Sœurs de la Providence, rue St Denis, aura lieu à 2½ hrs p. m., une assemblée pour le bazar de la Cathédrale. Toutes les dames de la paroisse de St Jacques sont instamment priées d'y assister.

Décès

—Nous apprenons la mort d'un vertueux citoyen, M. Germain Raby, à l'âge de 82½ ans. Il avait su s'acquérir par sa profonde honnêteté et son affabilité les sympathies de tous ceux qui l'ont connu. Il a été nommé en 1856 shérif du comté de Terrebonne et pendant 35 ans il a été l'agent de feu l'Honorable Jos Masson, seigneur de Terrebonne. La mémoire de cet homme de bien rappellera toujours un excellent souvenir de sa vie exemplaire.

COUR DU RECORDER

23 Mars

Présidence de son Honneur M de Montigny.

Michael Carroll, Thomas Ferguson, George Harald, ivresse, $2 ou 8 jours chacun.

Mary Flanagan, Mary Sullivan, ivresse, $2 ou 15 jours chacune.

Michael Pawer, ivresse, $3 ou 8 jours.

Alfred Lafranchise, ivresse et résistance à la police, $5 ou 15 jours.

Nazaire Houde, assaut, $5 ou 15 jours.

Edouard Lallemand, course furieuse, $2 ou 8 jours.

Michaels Burns, pour s'être enivré et avoir résisté au constable en lui déchirant sa tunique, $3 ou 15 jours pour la première offense, $5 ou 15 jours pour la seconde et $3 de dommages

Voilà une fête qui lui coûte cher, il sera peut-être plus circonspect une autre fois.

Alfred Boudrias est un mauvais drôle qui n'a trouvé rien de mieux hier au Théâtre Royal que de répandre du poivre rouge dans la salle du haut des galeries. La plaisanterie est mauvaise, aussi Son Honneur l'a sévèrement condamné à $10, ou 1 mois de travaux forcés.

La nouvelle station

Comme nous l'avons dit hier, la nouvelle station de la Place Chaboillez a été ouverte hier après-midi pour la première fois, et les pompiers en ont pris possession.

Cet avant-midi quelques membres du comité du Feu ont visité cette station afin de s'occuper des améliorations nécessaires. Cinq nouveaux pompiers ont été engagés ce matin pour desservir cette station ; huit autres doivent être engagés ces jours-ci.

Rien que ce qui est pur.

Le cigar "Cable," "El Padre," "Modern," manufacturés par S. Davis & Fils, ne contiennent aucun parfum artificiel, sont faits avec du tabac pur de la Havane.

Essayez-les.

Chronique locale

Close.—L'enquête du gouvernement sur l'administration du Palais de Justice est close.

Cause gagnée—La cause de Banque d'Echange vs Pirkin a été jugée en faveur de la banque, hier.

—La Salsepareille d'Ayer vous débarrassera de ce sentiment de lassitude, et avec l'énergie vous rendra une nouvelle vie.

Bois vendu—On évalue à $4,500,000 la quantité de bois vendue à l'heure qu'il est à Ottawa. La quantité de bois sortie de la forêt cette année représente en tout $8,000,000.

Parade—Une cinquantaine de voitures chargées de glaces qui sont la propriété de Mers. Christin et Cie de la rue Sanguinet, ont paradé, musique en tête ce matin, dans les diverses rues de la ville.

Le coup d'œil était magnifique.

—Avez-vous besoin d'acheter un cadeau de noces, aller visiter le magasin de Fortier & Cie, 865 Ste Catherine.

Départ—M. le capitaine Starnes, ex-officier au 65e bataillon, nommé récemment Inspecteur de la police à cheval au Nord-Ouest, est parti hier matin pour Régina où il doit occuper son nouveau poste.

Accident—Hier, dans l'après-midi, M. McCarthy, ouvrier de la Cie du Gaz, travaillait dans une excavation au Carré Chaboillez, quand le pic qu'il maniait vint à retomber sur son pied en lui occasionnant une forte blessure. Il a été envoyé à l'Hôpital Général.

—Une mère devrait toujours avoir une provision du Pectoral-Cerise d'Ayer, en cas de Croup ou de Rhume.

Pas de nouvelles—On n'a pas encore reçu de nouvelles du petit garçon, J B Lavoie, qui a disparu de chez lui 71 rue Iberville, depuis environ une dizaine de jour.

Ses parents sont très inquiets et on ne sait que trop penser de ce départ inattendu.

EXTRA

AU SYNDICAT CANADIEN

Dupuis, Dupuis et Cie

COIN DES

RUES AMHERST ET STE CATHERINE

400 pièces de tweeds pure laine de toute qualitée, depuis 35c la verge.

Sp